

DOLLAR  
73,06¢ US  
+0,15

OR  
386,50 \$ US  
(le 26-05-95)

ARGENT  
7,619  
(le 26-05-95)

MONTRÉAL  
2183,25  
+1,58

TORONTO  
4432,19  
+15,81

NEW YORK  
fermé  
(Memorial day)

# QUESTIONS D'ARGENT

## Les Américains débarquent

### La faiblesse du huard incite nos voisins à voyager

IAN JACK  
Presse canadienne

■ Attirés par un taux de change tout à leur avantage, les Américains traversent la frontière comme jamais ils ne l'avaient fait depuis 1986.

En mars, 1,9 million d'Américains sont venus au Canada pour une seule journée, le temps d'y faire quelques emplettes. Il s'agit là d'une hausse de 13% par rapport au même mois de l'an dernier.

Pendant ce temps, le nombre des Canadiens à avoir fait le chemin inverse est à son plus bas niveau depuis 1988.

« La situation a été renversée, confirme le président de la Chambre de commerce des provinces atlantiques, Paul Daigle. Depuis un an, un an et demi, un énorme changement est survenu. »

Néanmoins, certains commerçants canadiens préfèrent se montrer prudents. Ils savent bien que la situation pourrait ne pas durer.

En dépit d'une bonne tenue, qui le fait osciller autour des 73 cents US ces temps-ci, le dollar canadien demeure inférieur de 18 cents à ce qu'il valait à l'automne 1991, alors qu'il s'échangeait contre plus de 89 cents US.

« Un Américain de passage ici va faire quelques bonnes affaires », assure un représentant de commerce au détail, Mel Fruitman.

« Les prix (en vigueur) dans les deux pays n'ont jamais été aussi éloignés que les gens le croyaient. Les Canadiens ont aiguisé leurs couteaux et les prix sont extrêmement compétitifs. »

#### BON ÉTÉ À VENIR

Craig Powell partage ce point de vue. Son magasin Radio Shack de Niagara Falls, en Ontario, se prépare à recevoir de nombreux Américains au cours de l'été.

M. Powell précise toutefois que

l'Américain moyen est un acheteur compulsif. Il lui est alors difficile de prévoir l'impact des touristes américains sur le commerce canadien.

« Ils voient un « Walkman » et disent: « Hé, c'est moins cher qu'à la maison ». Alors ils l'achètent. »

« Nous percevons chaque Américain qui entre dans notre boutique comme un bonus. »

Bien qu'ils se disent prêts à les accueillir, d'autres marchands affirment également ne pas compter sur les Américains. C'est que pendant longtemps, les Canadiens étaient attirés vers le sud, non pas les Américains vers le nord, selon M. Black.

Encore en 1994, les Canadiens à se rendre aux États-Unis pour une journée étaient 38 millions, le nombre des Américains à venir au pays dans des circonstances analogues étant de 21 millions.



### ENTREVUE

## Le GATIQ doit revoir sa stratégie

### Michel Gervais estime qu'il ne faut plus miser sur les centres de recherche gouvernementaux

PIERRE ASSELIN  
Le Soleil

■ QUÉBEC—Le président du GATIQ, Michel Gervais, croit qu'il est temps pour la région de remettre en question sa vision du développement technologique, axée jusqu'ici autour des centres de recherche gouvernementaux.

Le recteur de l'université Laval expliquait, au cours d'une entrevue au SOLEIL, que le paysage économique actuel n'a plus rien à voir avec celui qui prévalait lors de la création, en 1983, du Groupe d'action pour l'avancement technologique et industriel pour la région de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Quand le GATIQ a été créé, rappelle-t-il, sa priorité était la venue à Québec de centres de recherche gouvernementaux.

« On avait besoin de ce genre d'institutions pour faire de la recherche appliquée qui donnerait lieu à de la création d'entreprises. On ne peut plus espérer avoir de nouveaux centres. La priorité doit être de sauvegarder ceux qu'on a, mais surtout de lancer de nouvelles entreprises et d'attirer à Québec d'autres entreprises de haute technologie. »

La réflexion est déjà amorcée et le GATIQ veut qu'elle se termine par un sommet qui devrait se tenir cet automne.

#### UNE ÉPOQUE RÉVOLUE

Il faut, dit-il, « essayer de concevoir la poursuite du développement technologique de la région, dans un contexte différent, où l'on ne peut plus compter sur l'État-Providence. »

Le développement technologique de la région de Québec avait en effet été axé autour d'institutions comme l'Institut national d'optique, le Parc technologique, l'Institut de la technologie du magnésium, Forintek, etc.



Selon Michel Gervais, même si les compagnies à caractère technologique contribuent à l'avancement de la région, il faut surtout travailler à introduire la technologie comme outil de production dans les entreprises traditionnelles.

Ce temps est révolu, croit le président du GATIQ, qui se fait pessimiste quant à la venue de nouveaux centres de recherche.

Pourtant, M. Gervais est déjà en campagne pour en attirer un autre à Québec, un Centre d'excellence en technologies environnementales, financé par un programme fédéral et qui réunirait plusieurs universités canadiennes.

#### 10 MILLIONS \$

Si le projet aboutit, dit-il, le centre pourrait être basé au parc technologique et il serait doté d'une enveloppe approchant les 10 millions \$ pour les cinq prochaines années.

Michel Gervais prévoit cependant devoir consacrer beaucoup d'énergie pour sauver les acquis de la région, à commencer par le parc technologique lui-même.

Dans ce cas, souligne-t-il, « le gouvernement a clairement énoncé son intention de trouver des partenaires et une nouvelle façon de considérer le parc technologique. »

« On ne veut plus que ce soit une société d'État. » Le GATIQ est aussi à fourbir ses armes pour intervenir dans un autre dossier qui préoccupe beaucoup le milieu scientifique de Québec, souligne M. Gervais, faisant référence au pro-

jet de relocalisation de l'INRS, bloqué depuis plusieurs mois.

Le président considère qu'il s'agit d'un « réel problème et le GATIQ va devoir mettre de l'énergie là-dedans. Ça n'a pas de sens. Il y a déjà deux millions \$ d'investis et tout le monde était d'accord pour le construire là (dans le parc technologique). »

« Le ministre a bloqué le dossier pour des raisons qu'il est le seul à connaître. Peut-être voulait-il se garder de l'argent pour d'autres projets... », s'interroge M. Gervais, avec une pointe de malice.

Plusieurs de ces dossiers risquent donc de se retrouver sur la table du

sommet que prévoit tenir le GATIQ cet automne.

#### UN SOMMET, MAIS QUAND ?

M. Gervais espère que ce forum réunira non seulement les membres de son organisation mais tous ceux qui s'intéressent au développement technologique de Québec.

« Nous voulons faire le bilan de notre action depuis 1983 et définir quelles seront les prochaines étapes à franchir et ce qu'il nous faut faire, désormais, pour assurer la poursuite et la relance de ce dossier. »

Le recteur voudrait assurer la participation du premier ministre Parizeau lui-même à cet exercice.

« Il avait manifesté beaucoup d'intérêt pendant la campagne électorale. M. Parizeau avait rencontré les représentants des milieux technologiques; il avait soulevé le fait que la région de Québec avait été particulièrement dynamique dans ce domaine et il se disait d'accord pour appuyer ce développement-là. »

Reste à fixer une date pour l'événement, et c'est un casse-tête pour les organisateurs, qui doivent composer avec la tenue du référendum.

Pour l'instant, ils favorisent la tenue d'un sommet avant le vote, quitte à émietter un peu sur la campagne référendaire.

#### OUTIL DE PRODUCTION

Au moment de conclure l'entrevue, le recteur a souligné l'un des points qui, à ses yeux, feront la différence pour la région.

Selon lui, même si les compagnies à caractère technologique contribuent à l'avancement de la région, il faut surtout travailler à introduire la technologie comme outil de production dans les entreprises traditionnelles.

Il cite en exemple le cas des IPL et Louis Garneau qui, sans être des compagnies de haute technologie, ont assuré leur position en utilisant de façon très judicieuse les technologies de production les plus modernes.

## L'ESTRIE pour la variété!

### L'Estrie, le rendez-vous des cyclistes!

L'Estrie devient un paradis pour les cyclistes dès que l'hiver cède sa place au printemps. L'Estrie, c'est près de 200 km en terme de distance à parcourir dont plus de 75% est constituée de pistes qui côtoient la nature et qui vous invitent à circuler en toute sécurité. Que ce soit pour une activité familiale ou entre amis, l'Estrie saura répondre aux attentes des vacanciers. Afin de terminer votre journée sur une note joyeuse, pourquoi ne pas vous offrir un des nombreux spectacles que l'on retrouve en Estrie!

On choisit l'Estrie pour la variété!

### À GAGNER

Un forfait au Club Azur comprenant 2 nuits dans un condo pour 2 adultes et 2 enfants ainsi que 4 bicyclettes pour la durée du séjour. Valable du 4 août au 15 octobre 95. Valeur du séjour: 369 \$.

Le tirage aura lieu le 28 juin à 14 heures. Valeur totale des prix: de 1570 \$.

LE SOLEIL

Déposez votre coupon avant minuit le 27 juin 95 au quotidien Le Soleil, 925, chemin Saint-Louis, Québec ou postez-le avant minuit le 21 juin à: **Concours "L'Estrie pour la variété" Le Soleil, C.P. 15170, Québec, G1K 7X2**

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ C.P. \_\_\_\_\_

Tél. bur. \_\_\_\_\_ Tél. rés.: \_\_\_\_\_

Pour être admissible au concours, vous devez répondre à la question suivante: **Qui est l'artiste invité à Sherbrooke pour la saison estivale?**

Réponse: \_\_\_\_\_

Reportez-vous à la publicité parue le samedi 27 mai **LE SOLEIL**

# Internet bientôt offert par trois câblodistributeurs

HALIFAX (PC) — L'industrie de la télédistribution a entrepris hier de convaincre les consommateurs de ne pas laisser tomber leur câblodistributeur en faveur d'une nouvelle vague de concurrents.

Les trois principales compagnies de télédistribution du Canada ont ouvert une conférence de l'industrie à Halifax en annonçant à leurs clients qu'ils seront bientôt en mesure d'avoir accès à l'Internet en branchant leurs ordinateurs personnels à un service de câblodistribution.

Les entreprises de télédistribution ont reçu elles-mêmes de bonnes nouvelles lorsque le ministre du Patrimoine, Michel Dupuy, a annoncé son intention de hausser la limite des investissements étrangers dans les compagnies de radiodiffusion canadiennes.

Le service d'accès à l'Internet sera offert au début de l'année prochaine par Rogers Cablesystems, Vidéotron et Shaw Communications, qui desservent les villes du Canada central et de l'Ouest. D'autres sociétés de télédistribution pourront elles-mêmes offrir plus tard ce service.

Les utilisateurs auront accès aux services d'information en ligne comme CompuServe et Prodigy, ainsi qu'à la bibliothèque de CD-ROM dont on peut se servir en payant pour le temps

d'utilisation, par minute. Par la suite, on leur offrira peut-être des services bancaires et de magasinage.

En mettant ce nouveau service à la disposition de sa clientèle, l'industrie du câble essaie de contrer les services de télévision par satellite qui pourraient faire leur apparition dès le mois de septembre, ainsi que de faire échec à l'inévitable concurrence de la part des compagnies téléphoniques dans les années à venir.

Colin Watson, le président de Rogers Cablesystems, a soutenu qu'un modem de télévision par câble est 1000 fois plus rapide que le modem téléphonique. Cela signifie que le nouveau service des câblodistributeurs permettra un débit plus accéléré des graphiques et des vidéos.

«Les compagnies téléphoniques ne disposent que d'un petit câble de cuivre qui constitue la version d'accès à grande vitesse du XIXe siècle», a fait remarquer M. Watson. «Nous offrons l'accès à grande vitesse des XXe et XXIe siècles.»

M. Watson a indiqué que les modems coûteront entre 300\$ et 350\$, ou qu'ils pourront être loués chez le câblodistributeur.

Il faudra également acquitter un droit d'accès de 10\$ et plus, ainsi que des frais d'utilisation des services en ligne.

# Malaise de l'économie canadienne

## Les entreprises voient leurs profits fondre comme neige au soleil

OTTAWA (PC) — Après une solide croissance en 1994, les entreprises ont vu leurs profits fondre comme neige au soleil au cours des trois premiers mois de l'année.

Statistique Canada a révélé hier que les profits d'exploitation n'ont augmenté que de 1,9% au cours du premier trimestre de 1995, alors qu'ils avaient progressé de 13,5%

**La hausse des profits est passée de 13,5% à 1,9% au 1er trimestre**

lors du dernier trimestre de l'année dernière. L'agence fédérale a indiqué que cette chute des profits illustre le malaise qui afflige l'économie canadienne depuis le début de l'année.

Les profits ont fléchi dans les secteurs de l'alimentation, de l'hébergement, des produits forestiers, des véhicules et des services financiers.

Les industries du papier, de l'énergie et des produits chimiques ont toutefois continué à enregistrer des gains.

## EN BREF CONSOMMATION



Une nouvelle crème glacée vient de faire son apparition sur le marché québécois. Bien connue depuis 125 ans aux États-Unis, la crème glacée Breyers sera sous peu dans les étagères des magasins d'alimentation dans des formats de 473 ml, 1 et 2 litres à des prix variant de 3\$ à 7\$. La «Breyers toute naturelle» ne contient aucun ingrédient artificiel, ni agent de conservation, ni stabilisant ou colorant. LE SOLEIL a dégusté le produit qui a été jugé onctueux et agréable au goût.

## AGRICULTURE

### Le canola, source de richesse pour les fermiers canadiens

Des revenus records pour le canola ont amené les revenus des fermiers à leur niveau le plus élevé depuis six ans, en 1994. Aidés par un bond de 81% des revenus tirés du canola, les fermiers ont en effet vu leurs revenus augmenter de 6%, tandis que les dépenses d'exploitation augmentaient de 5%, a rapporté hier Statistique Canada. En dépit de cette image réjouissante toutefois, l'agriculture était seulement moitié aussi profitable en 1994 qu'elle ne l'était il y a deux décennies. Après avoir déduit les coûts et pris en compte l'inflation, les fermiers gagnent seulement 52% de ce qu'ils gagnaient en 1974. Le revenu net après inflation était légèrement plus élevé en 1994 qu'en 1974, mais une croissance de 40% des dépenses pendant la même période a causé de sérieuses difficultés aux agriculteurs, déclare Statistique Canada. La production de canola, en revanche, a doublé depuis deux ans, ce qui a permis aux fermiers d'en vendre des quantités record. (PC)

## DÉFICIT BUDGÉTAIRE

### Le Liban craint une reprise de son inflation

Le nouveau gouvernement du premier ministre Rafic Hariri a attiré hier l'attention du pays sur la période d'austérité qui l'attend. Dans une déclaration, le cabinet dit s'être fixé pour objectifs la reconstruction et la stabilité financière, notant que les Libanais traverseront des temps difficiles jusqu'à ce que les projets de reconstruction engagés par le gouvernement précédent soient menés à terme. «Jusqu'à-là, cette phase paraîtra difficile et exigera la collaboration de tous aux efforts de maîtrise du déficit budgétaire», indique le gouvernement. Le précédent cabinet de M. Hariri a laissé le déficit budgétaire de 1994 s'élever à 57%, ce qui a fait craindre une poussée inflationniste. Le gouvernement s'est heurté à des mouvements de grève et à des revendications syndicales en faveur de hausses des salaires. (Reuter)

NO DOSSIER: 43072510  
NO COUR: 200-11-000548-951  
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: 9008-9196  
QUÉBEC INC. AYANT FAIT AFFAIRES SOUS LE  
NOM DE "LETTRE CONCEPT E.C. INC." AU 454,  
RUE LACHANCE, APP. 2, DANS LA VILLE DE  
QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC (G1P 2H5)  
Avis vous est, par les présentes donné que, le 12 mai  
1995, la débiteur ci-haut mentionnée a déposé une  
cession de ses biens et que la première assemblée  
des créanciers sera tenue le 6 juin 1995 à 9h30 au  
70, rue Dalhousie, bureau 20, Québec (Québec)  
G1K 4B2.  
Pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent  
déposer entre mes mains, avant l'assemblée, les  
preuves de réclamations et au besoin, les procurations.  
Les réclamations à l'encontre de l'actif doivent être  
produites au syndic avant que la distribution ne soit  
faite, à défaut de quoi les produits de l'actif seront distribués  
entre les créanciers y ayant droit sans égard à ces réclamations.  
Date de Québec, ce 30e jour de mai 1995.  
GROUPE G. TREMBLAY SYNDICS INC.  
70, RUE DALHOUSIE, BUREAU 20  
QUÉBEC (QUÉBEC)  
G1K 4B2  
TEL.: 418-694-0050, 1-800-363-5609

ville de **SAINT-FOY**  
APPEL D'OFFRES  
FOURNITURE DE POLYPHOSPHATE  
DE SODIUM  
Des soumissions sont demandées pour la  
fourniture de polyphosphate de sodium.  
Les formules de soumissions (S.P. 95-123)  
sont disponibles à compter du 2 juin 1995, de  
8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, au Service de  
l'approvisionnement et de l'équipement, 715,  
rue De Lestres, Sainte-Foy (Québec)  
G1V 4E1, moyennant un dépôt, non remboursable,  
de 45\$5 (incluant les taxes). Pour de plus amples  
informations, veuillez communiquer au numéro de  
téléphone suivant: (418) 654-4130.  
Les soumissions sont reçues au bureau du  
greffier, à la division des Archives, jusqu'à  
15 h 30, le 19 juin 1995.  
L'ouverture se fait à la salle du Conseil située  
au deuxième étage de l'édifice Place de Ville,  
à 16 heures, le même jour.  
La Ville ne s'engage à accepter ni la plus  
basse ni aucune des soumissions reçues.  
Sainte-Foy, le 25 mai 1995  
LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE  
SERGE GIASSON

DISTRICT DE QUÉBEC  
NO: 200-05-001203-947  
COUR SUPÉRIEURE  
BANQUE NATIONALE DU CANADA  
Demanderesse;  
VS  
JEAN PHILIPPE PAGÉ  
FRIDOLIN PAGÉ  
Défendeurs.  
ORDONNANCE  
Avis est donné à monsieur Fridolin Pagé qu'un  
jugement a été rendu contre lui le 26 juillet 1994.  
Une copie du jugement a été laissée à votre intention  
au greffe civil situé au 300, boul. Jean-Lesage,  
local 1.24, Québec, (Québec) G1K 8K6.  
À QUÉBEC ce 15 mai 1995.  
Christiane C. Renaud, g.a.c.S.Q.



## 895 \$\* par mois pour faire partie d'une classe à part.

Mettez enfin la main sur la Cadillac et tous les privilèges de posséder une Cadillac pour seulement **895 \$\* par mois pour 36 mois** avec versement initial de 5 500 \$.

Vous voyez, faire partie d'une classe à part n'a jamais été aussi simple.

\* Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 5 500 \$.  
Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 1 025 \$ exigé. Frais de 5¢ du kilomètre après 72 000 km. Préparation et transport inclus. Taxes en sus.



## LE SOLEIL

DISTRICT DE QUÉBEC  
NO: 200-05-000287-950  
COUR SUPÉRIEURE  
BANQUE NATIONALE  
DU CANADA  
Demanderesse;  
VS  
FRIDOLIN PAGÉ  
Défendeur.  
ORDONNANCE  
Avis est donné à monsieur Fridolin Pagé qu'un jugement a été rendu contre lui le 15 février 1995.  
Une copie du jugement a été laissée à votre intention au greffe civil situé au 300, boul. Jean-Lesage, local 1.24, Québec, (Québec) G1K 8K6.  
À QUÉBEC ce 15 mai 1995.  
Christiane C. Renaud, g.a.c.S.Q.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION  
Avis est, par les présentes, donné que la compagnie "3101-8443 QUÉBEC INC." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.  
Ville de Vanier, ce 18e jour de mai 1995.  
Le président  
Pierre Dumont



Travaux dans la ville de Repentigny  
Comité de L'Assomption  
Appel d'offres no: 0486-40-01-41-4Z

Construction d'une station d'épuration de type "physico-chimique" complète avec chemin d'accès, raccordement de conduites, tous les aménagements extérieurs et autres travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAE, Service gestion des contrats, 25H, rue de Lauzon, Boucherville (Québec) J4B 1E7. Tél.: (514) 449-4224.

PRIX: 125,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la SQAE.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Repentigny; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; SQAE à Boucherville.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Repentigny; a/s M. Jean Fafard, greffier, 435, boulevard Iberville, Repentigny (Québec) J6A 2B6. Le mercredi 28 juin 1995 à 15 h 00.

GARANTIE DE SOUMISSION: Cautionnement (1 350 000 \$) ou chèque visé ou autre (675 000 \$). N.B.: «autres» signifie autre garantie de soumission spécifiée au document d'appel d'offres.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Jacques Boulet - Tél.: (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la SQAE sont admises à soumissionner.

La SQAE ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.  
Secrétaire, Directeur contrats et transactions immobilières

# JOUONS À LA BOURSE GTC: du papier au CD-ROM

«Croyez-vous que le Groupe Transcontinental a encore un certain potentiel?»

La question nous a dernièrement été posée par un lecteur. Notre réponse est affirmative. On a même pensé l'intégrer à notre portefeuille. L'opération ne s'est pas faite, plus pour des raisons d'humeur. Le titre ne devrait pas s'apprécier de façon phénoménale, mais devrait quand même s'apprécier.

L'avenir nous apparaît en effet prometteur pour GTC. Simplement parce que ses presses à papier tournent bien et ses presses à disques encore mieux...

Jadis bien connu pour ses activités d'impression, d'édition et de distribution, le Groupe Transcontinental a acquis en 1993 Disques Amérique, le plus important fabricant canadien de disques compacts et de CD-ROM.

Le nouveau pas, loin d'en être un faux, a beaucoup rapporté en 1994. Les deux usines de Disques Amérique, une à Drummondville, pour desservir le marché canadien et le nord des États-Unis, et une nouvelle à Miami, ouverte en juillet, pour desservir l'Onclé Sam, le Mexique et l'Amérique du Sud, ont vu leurs revenus passer de 38,8 millions \$ à 136,2 millions \$, une augmentation de 251 %. Les bénéfices ont grimpé de 256 %!

Même si le secteur ne représente que 17 % des revenus totaux du groupe Transcontinental (136,2 millions \$ sur 790,3 millions), celui-ci a décidé d'y consacrer presque la moitié des 67 millions \$ prévus à son budget d'expansion.

Ainsi, l'usine de Miami verra sa surface de plancher tripler alors que l'on ajoutera 11 000 pieds carrés aux installations de Drummondville. Disque Amérique, qui a vendu l'an dernier 61



François Pouliot

millions d'unités, portera ainsi sa capacité de production quotidienne à 450 000 (CD audio et CD-ROM).

GTC a également l'intention d'ouvrir deux centres de service aux États-Unis. Un à San Jose, près de San Francisco et un deuxième probablement à Baltimore.

Dans une récente entrevue, le président du groupe, Rémi Marcoux, s'est dit convaincu que le marché allait connaître une très forte croissance au cours des prochaines années. Il a soutenu qu'en 1992 moins d'un million de personnes possédaient des lecteurs CD-ROM aux États-Unis, comparativement à 15 millions l'an dernier. Le milieu estime selon lui que quelque 100 millions d'Américains disposeront de CD-ROM à la fin de la décennie.

Ce qui fait l'attrait de Transcontinental, c'est que pendant que le secteur disque affiche un potentiel prometteur, les autres secteurs d'activités gardent la forme.

En 1994, ses 21 imprimeries et ateliers de finition ont généré des revenus de 551,4 millions \$, 10 % de plus que l'an dernier. Les profits ont toutefois diminué de 1 %, en raison notamment de la hausse rapide du coût du papier journal.

Ses messageries, Publi-Maison et Shannon Distribution (Winnipeg) de même que son publi-sac ont également distribué plus de dépliant et circulaires que l'année précédente. Avec

Société	Date d'achat	Nombre d'actions	Prix d'achat	Valeur à l'achat	Prix actuel	Valeur actuelle	Valeur évolutive	Dividendes reçus
Cascades	95-03-24	900	7 1/2	6750,00 \$	7 7/8	7087,50 \$	+337,50	—
Cambior	95-03-24	400	15,00	6000,00 \$	16 5/8	6650,00 \$	+650,00	—
Irwin Toy (Toronto)	95-03-31	1100	7 1/4	7975,00 \$	8 3/8	9212,50 \$	+1237,50	—
Télélobe	95-03-31	400	21,00	8400,00 \$	19 1/2	7800,00 \$	-600,00	—
Canam Manac	95-04-07	1600	4,60	7360,00 \$	4,50	7200,00 \$	-160,00	—
Eicon	95-04-07	500	14 1/8	7062,50 \$	15 3/8	7687,50 \$	+625,00	—
Van Houtte	95-04-13	400	14 3/4	5900,00 \$	15 5/8	6250,00 \$	+350,00	—
Domtar	95-04-29	300	11 3/8	3412,50 \$	12 5/8	3787,50 \$	+375,00	—

**Total placements** 52 860 \$ **Frais courtage** 484 \$\* (Achat + vente = 968 \$) **Liquidité en banque** 46 656 \$ **Rendement** +19,8%\*\*

\* Les commissions sont calculées selon le barème du courtier Disnat de Québec, une division de Valeurs mobilières Desjardins, membre du Fonds canadien de protection des épargnants.  
\*\* Le rendement après neuf semaines est de 3,43 % Le 19,8 % sur une base annualisée. Il tient compte des commissions d'achat et de vente des titres à la fermeture le vendredi 26 mai.

Compilation: Louise Voyer

TABLEAU LE SOLEIL

2 400 000 résidences desservies au Québec et 27 millions d'imprimés livrés à travers le continent, GTC est chef de file au Canada. Il retire des revenus de 55,1 millions \$ qui pourraient augmenter s'il gagne son litige contre la Société canadienne des postes.

Dans le domaine de l'édition, le groupe vient de connaître une année historique. Les revenus ont grimpé de 44,6 à 47,5 millions \$ et son bénéfice, en hausse de 13,5 %, a atteint 5,9 millions \$. Ce groupe comprend 21 titres tels que le Journal des affaires, les revues Commerce, Décorag et The Hockey News.

Un coup d'oeil global sur les chiffres de l'entreprise fait voir que les entrées de fonds ont augmenté de 24 % pour atteindre 790,3 millions comparativement à 638,1 millions \$ en 1993. Le bénéfice d'exploitation a quant à lui grimpé de 31 % pour passer à 62,3 millions \$. Le bénéfice par action est par contre passé de 0,62 \$ à 0,60 \$, la diminution étant attribuable à une émission supplémentaire d'actions.

Au premier trimestre, terminé le 31 janvier 1995, les ventes ont progressé de 3 % pour passer de 191,4 à 196,8

millions \$. Le bénéfice net a explosé de 53 % en atteignant 2,5 millions \$.

Jacques Massicotte, analyste chez RBC Dominion Securities prévoit un bénéfice par action de 0,72 \$ pour l'exercice en cours qui doit prendre fin le 31 octobre. Il le voit à 0,82 \$ en 1996. Si ces prévisions se réalisent, le titre devrait, selon les étudiants du Fonds Alpha, osciller autour de 10 \$ à la fin de l'année et de 11 375 le jour de l'An suivant.

### BELLE PERFORMANCE D'IRWIN

On vous avait dit de surveiller le titre d'Irwin Toy. Depuis la publication des derniers résultats trimestriels (profit historique de 1,25 \$ par action contre 0,12 \$ l'an dernier), le titre a presque

gagné 1 \$. En un mois il a progressé de 12 %. Il y a encore selon nous un bon potentiel. La compagnie de jouets fabrique notamment des figurines Power Ranger et un film est annoncé pour bientôt...

### VOS SUGGESTIONS

Vos suggestions de placement sont toujours attendues. Si vous désirez une analyse sur l'opportunité d'investir dans telle ou telle compagnie ou encore obtenir des éclaircissements sur le monde boursier, vous pouvez téléphoner à François Pouliot au 418-686-3394 ou lui téléphoner au 418-686-3429.

Par courrier, l'adresse est la suivante: Journal Le Soleil, 925, Chemin St-Louis, C.P. 1547, Succursale terminus, Québec, Qué., G1K 7J6.

NOTE: Le Fonds Alpha est géré par des étudiants en administration de l'université Laval. Il est commandité par la Caisse de dépôt et placement du Québec, l'Ordre des comptables agréés et la

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN**  
**EXPORT ACTION 1995**  
**DÉJEUNER-CAUSERIE**  
«Les solutions québécoises aux enjeux du commerce international»

**Monsieur Bernard Landry**  
Vice-premier ministre  
et  
Ministre des Affaires internationales, de l'immigration et des Communautés culturelles

Le jeudi 1er juin 1995, à 11h30  
Hôtel Loews Le Concorde,  
salle Jean Paul Lemieux  
39,85 \$ (taxes incluses)  
Réservation: 692-3853

Ministère des Affaires internationales de l'immigration et des Communautés culturelles

**Harcelé par l'impôt**

Vous êtes un contribuable recolisé par Revenu Canada et Revenu Québec, dans le cadre d'un projet de recherche et développement?

Vous êtes invité, membre ou non, à la 3<sup>e</sup> réunion générale de l'ACRDPD-RGD

L'Association des contribuables ayant participé dans des projets de recherche et de développement.

**Ensemble, nous pouvons faire annuler les avis de cotisation injustes que nous avons reçus.**

**Lundi 5 juin 1995 à 19h**  
Montréal

POUR INFORMATION: (514) 869-2069

**NOMINATION**

**Sylvain Cloutier**  
Monsieur Michel St-Pierre, vice-président exécutif, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur SYLVAIN CLOUTIER au poste de directeur régional des opérations pour l'Est de la province.

Monsieur Cloutier a occupé plusieurs postes de gérance de succursales dans la région de Québec et plus récemment à notre succursale de Ste-Foy.

Une division de Autostock Inc., **Lebeau Vitres d'auto** opère le plus important réseau d'ateliers au Québec, spécialisés dans la vente et l'installation de vitres, de systèmes antivol, de produits d'embellissement, de confort et de communications pour tout genre de véhicules.

Monsieur Cloutier opère de Ste-Foy et peut être rejoint au 658-2772.

**Lebeau**  
VITRES D'AUTOS

**DÉBAT PUBLIC SUR L'ÉNERGIE AU QUÉBEC**

Dans le cadre du Débat public sur l'énergie au Québec, vous êtes invité à assister à la journée de clôture des séances de travail tenue le **jeudi 1<sup>er</sup> juin 1995**.

**9h à 12h**  
Le pétrole comme composante de l'avenir énergétique

**13h30 à 17h**  
L'environnement hydrique et l'énergie

**17h à 18h**  
Conférence

**18h à 20h**  
Les enjeux et les arbitrages

**20h**  
Dîner-conférence

**ENDROIT:** Hôtel du Parc, 3625, avenue Du Parc, Montréal

Confirmer votre présence au Secrétariat du Débat public sur l'énergie, au (418) 644-7062 ou 1 800 646-8868

**Sylvie Brochu**  
SOQUIP  
**Jean-Yves Laliberté**  
Ministère des Ressources naturelles  
Un représentant de l'institut canadien des produits pétroliers

**Denis Bourret**  
**François Duchesneau**  
Ministère de l'Environnement et de la Faune  
**Gaëtan Guertain**  
Hydro-Québec  
**Jean Paradis**  
Regroupement pour la protection de l'Ashuapmushua  
**Thrond Berge Larsen**  
Ministère de l'Environnement de Norvège

**William Shea**  
Université McGill

**Guy Duquette**  
Université de Montréal  
**Ghislain Fortin**  
Professeur invité à l'ENAP  
**Thierry Peuchand**  
Hautes études commerciales

**Pierre-Marc Johnson**  
Université McGill

**OCCASION D'INVESTISSEMENT À SEPT-ÎLES**

**LES JARDINS DE CHAMBORD**  
Sept-îles (Québec)

- 11 bâtisses
- 200 logements: 189 - 5 1/2 et 11 - 4 1/2
- structure de bois, deux étages avec sous-sol
- type maisons en rangées dos-à-dos avec corridor central

**Prix demandé: 4 760 000 \$**

Un dépôt de 1/2 % (chèque certifié) est requis de la part de tous les proposant.

Pour obtenir une brochure, visite (sur rendez-vous seulement) et renseignements, veuillez contacter:

Gilles Bureau ou Mario Roussel  
S.C.H.L.  
350, rue Smith, bureau 246  
Sept-îles (Québec) G4R 3X2  
Tél.: (418) 962-5136  
Télex: (418) 968-6309

**SCHL CMHC**  
Question habitation, comptez sur nous

La SCHL collabore avec tous les paliers du gouvernement, l'industrie et la société afin d'aider les Canadiens à se loger.

**Canada**

**CA Comptables agréés du Québec**

**L'ordre dans les affaires**

**AUDET, BEAUDOIN, GIRARD**  
Jacques Audet — Michel Beaudoin — Harold Girard  
TOUR BELLE COUR, 2600, BOUL. LAURIER, BUREAU 2720  
SAINTÉ-FOY (QUÉBEC) G1V 4M6 / (418) 659-3702

**BERNIER MERCIER**  
Edifice Champlain, 2700, BOUL. LAURIER, BUREAU 2050  
SAINTÉ-FOY (QUÉBEC) G1V 4K5 / 658-2114 / FAX 658-2674

**BIRON LATOUCHE**  
Denis Biron — Bruno Latouche  
8370, ARMAND VIAU NORD, QUÉBEC (QUÉBEC) G2C 1W8 / 843-9218

**BOUCHARD, DUCHESNEAU, GAGNÉ**  
CARREFOUR DE LA CAPITALE — 670, RUE BOUVIER, BUREAU 290  
QUÉBEC (QUÉBEC) G2J 1A7 / 623-1432

**CARON BÉLANGER ERNST & YOUNG**  
Associés résidents: Alain Beaudry — Fernand Dufresne — Raymond Fortier  
Yvon Fortin — Sheila Fraser-Gagnon — Daniel Garneau — Esther Gaulin  
André Grondines — Jacques Levesque — Leo Lindeau — Bertrand Morin  
Jacques Nicole — Benoît Racine — Maurice Tremblay — André Vézina  
140, GRANDE ALLEE EST, BUREAU 200, QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 5P7  
(418) 524-5151 / TÉLÉCOPIEUR: (418) 524-0061  
247, RUE NAIRN, LA MALBAIE (QUÉBEC) G0T 1J0 / (418) 665-4465

**CAUCHON DURAND DORÉ**  
701, DES ROCAILLES, QUÉBEC (QUÉBEC) G2J 1A9 / 622-7070

**CHOQUETTE, CORRIVEAU, GRENIER**  
Claude Choquette — Louis Corriveau — Gervais Grenier — Hélène Huot  
Julien Belzile — Claude Matteau — Yves Turcotte  
1091, CHEMIN SAINT-LOUIS, BUREAU 205, SILLERY (QUÉBEC)  
G1S 1E2 / 682-3411

**COOPERS & LYBRAND / LALIBERTÉ, LANCTÔT**  
2, PLACE QUÉBEC, BUREAU 536  
QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 2B5 / TEL.: 522-7001 / TELÉC.: 522-5663

**DÉRY & ASSOCIÉ**  
Marc Déry — Hélène Mathieu  
325, RUE MARAIS, LOCAL 229  
VANIER (QUÉBEC) G1M 3R3 / 683-8109

**DIONNE FOREST KIROUAC**  
PLACE IBERVILLE DEUX, 1175, RUE LAVIGERIE, BUREAU 580  
SAINTÉ-FOY (QUÉBEC) G1V 4P1 / 650-2266

**ANDRÉ FORTIN & ASSOCIÉS**  
André Fortin — Pierre Mailhot — Serge Rouleau  
305, RUE DE L'ÉGLISE, SAINT-ROMUALD (QUÉBEC) G6W 3H7 / (418) 839-8293

**GIRARD, LAVOIE, MOONEY**  
Claude Girard — Raymond Lavoie — Allan Mooney — Gilles Rochette  
710, RUE BOUVIER, BUREAU 200, QUÉBEC (QUÉBEC) G2J 1A7  
(418) 627-3666

**JULIEN, DUQUET, NOURRY**  
Réjean Julien — Yvon Duquet — André Nourry — Marc Mathieu — Michel Blouin  
PLAZA LAVAL, 2750, CHEMIN SAINTÉ-FOY, BUREAU 220  
SAINTÉ-FOY (QUÉBEC) G1V 1V6 / 659-3152 / TÉLÉCOPIEUR: 659-4229

**KPMG POISSANT THIBAUT-PEAT MARWICK THORNE**  
BUREAUX:  
QUÉBEC: 925, CHEMIN SAINT-LOUIS, BUREAU 400, G1S 4W6 / (418) 681-5764  
LÉVIS: 5028, BOULEVARD DE LA RIVE-SUD, G6V 4Z6 / (418) 833-2114  
DONNACONA: 100, ROUTE 138, G0A 1T0 / (418) 285-4278  
Bureaux dans plus de 70 villes canadiennes et dans 125 pays.

**LABERGE, LAFLEUR**  
PLACE DE LA CITE, TOUR BELLE COUR, 2600, BOUL. LAURIER, BUREAU 2960  
SAINTÉ-FOY (QUÉBEC) G1V 4M6 / 659-7266 / TÉLÉCOPIEUR: 659-5937

**MALENFANT DALLAIRE**  
3075, CHEMIN DES QUATRE-BOURGEOIS, BUREAU 420, SAINTÉ-FOY  
(QUÉBEC) G1W 4Y5 / (418) 654-0636 / FAX (418) 654-0639

**MALLETTE MAHEU**  
QUÉBEC / SAINTÉ-FOY: PLACE IBERVILLE IV, 400-2954, BOUL. LAURIER  
C.P. 10350, SAINTÉ-FOY, G1V 4H5 / (418) 653-4431  
MONTMAGNY: 1, PLACE DE L'ÉGLISE, BUREAU 100, G5V 2L9 / (418) 248-5777  
ST-JEAN-PORT-JOLI: 26, CHEMIN DU ROI EST, G0R 3G0 / (418) 598-3338  
SAINT-PAMPHILE: 271, RUE PRINCIPALE, G0R 3X0 / (418) 356-5269  
LA POCAITIÈRE: 1000, 6<sup>e</sup> AVENUE, BUREAU 206, G0R 1Z0 / (418) 856-2690  
Autres bureaux dans les principales villes du Québec  
Représentation nationale et internationale

**MORIN, DUFRESNE, CLOUTIER, BÉDARD**  
EDIFICE MÉRICI, 801, CHEMIN SAINT-LOUIS, BUREAU 250  
QUÉBEC G1S 1C1 / 688-1035 / TÉLÉCOPIEUR: 688-3278

**PRICE WATERHOUSE**  
TOUR DE LA CITE (SAINTÉ-FOY), 870-2600, BOUL. LAURIER, QUÉBEC  
(QUÉBEC) G1V 4W2 / 658-5782 / TÉLÉCOPIEUR 656-6640  
Réseau de bureaux à travers le Canada et le monde

**RACINE DUCLOS**  
C.P. 129, SAINTÉ-ANNE-DE-BEAUPRÉ (QUÉBEC) G0A 3C0 / 827-3771

**RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ**  
QUÉBEC, LÉVIS, THÉTORD MINES, SAINT-GEORGES, SAINT-JOSEPH  
BEAUCVILLE ET SAINT-MARIE  
60 bureaux au Québec avec affiliations nationale et internationale

**ROY, LABRECQUE, BUSQUE**  
CARREFOUR DU COMMERCE, 5055, BOUL. HAMEL OUEST, BUREAU 160  
QUÉBEC (QUÉBEC) G2E 2G6 / (418) 871-0013 / TÉLÉCOPIEUR 871-0162

**SAMSON BÉLAIR / DELOITTE ET TOUCHE**  
5600, BOUL. DES GALERIES, #600, QUÉBEC (QUÉBEC) G2K 2H6 / 624-3333  
Bureaux dans les principales villes du Québec et au Canada

## CONFLIT COMMERCIAL JAPON-ÉTATS-UNIS

## L'OMC condamne les sanctions américaines

GENÈVE (Reuter) — Le Japon a marqué un point hier dans le conflit commercial qui l'oppose aux États-Unis, avec l'appui de l'Organisation mondiale du commerce, qui a affirmé que la décision américaine d'imposer des sanctions commerciales à l'encontre de Tokyo était contraire aux règles de la toute nouvelle institution internationale.

Cependant, Washington a aussi obtenu satisfaction en voyant sa revendication sur le fond — à savoir le manque d'ouverture du marché japonais de l'automobile —, également soutenue par l'OMC.

Les États-Unis reprochent aux Japonais leurs pratiques commerciales, qui empêchent les constructeurs automobiles étrangers de pénétrer le mar-

ché nippon.

L'administration américaine a annoncé le 16 mai qu'elle taxerait à 100% les importations de 13 voitures japonaises haut de gamme si le Japon n'ouvrait pas ses marchés aux automobiles et composants américains d'ici au 28 juin.

L'ambassadeur de l'Union européenne, Jean-Pierre Leng, a déclaré devant le Conseil sur le commerce des marchandises de l'OMC que, même annoncées à l'avance, des sanctions commerciales, si elles affectent le libre-échange, ne peuvent pas être acceptées par l'Organisation.

L'UE désapprouve la méthode employée par les États-Unis pour tenter de résoudre leur contentieux, mais « nous sommes d'accord avec le but re-

cherché », a-t-il précisé à la presse. « Malgré quelques réformes, Tokyo n'en a pas fait assez pour modifier ses pratiques (commerciales) ».

Selon des sources proches de l'Organisation, les délégués d'Australie, d'Inde et d'Indonésie se sont prononcés contre des « actions unilatérales » pour régler des conflits.

Enfin, un ambassadeur d'un pays émergent a déploré que par leur action, les Américains défilent la structure même de l'Organisation, créée avec le soutien des États-Unis, dans sa capacité à résoudre les conflits. « Ils ont pris l'ensemble du système en otage », a-t-il dit à Reuter.

Le différend américano-japonais n'avait, jusqu'à la réunion du Conseil sur le commerce des marchandises

hier, jamais encore été abordé dans le cadre de l'OMC. Pourtant, pour beaucoup, cette affaire devrait permettre de tester la volonté des grandes puissances à appliquer les nouvelles règles du commerce international de l'OMC.

## CRAINTES EN ASIE

Certains pays en voie de développement craignent que les États-Unis ne respectent pas l'engagement pris au terme du dernier cycle de négociations du Gatt, qui a abouti à la création de l'OMC.

« Si (les Américains) peuvent secourir les Japonais tout en continuant d'affirmer qu'ils s'engagent dans l'OMC, est-ce qu'il ne leur sera pas plus facile encore de durcir le ton à no-

tre égard », s'interroge un diplomate asiatique.

Andrew Stoler, numéro deux de la mission américaine à l'OMC, a fait remarquer au Conseil que puisque les sanctions n'avaient pas encore été appliquées, il n'y avait aucune violation des règles de l'Organisation. La surtaxe « peut être évitée si nos deux gouvernements parviennent à un accord satisfaisant pour les deux parties », a-t-il déclaré.

Vendredi dernier, les États-Unis ont rejeté la demande du Japon d'organiser des négociations, dès lundi, dans le cadre de l'OMC, et ont proposé de négocier les 20 et 21 juin à Washington, offre que les Japonais ont refusée, voulant que les discussions aient lieu à Genève sous les auspices de l'OMC.

**Présentez votre carte de membre aux endroits suivants:**

**AGENCE DE VOYAGES** CAA rabais sur certains forfaits!

**ULYSSE** La librairie du voyage rabais de 10%!

**RYDER** jusqu'à 12% de rabais!

**...et ECONOMISEZ**

Des rabais exclusifs pour les membres CAA

**LE SOLEIL**

**Capital comme quotidien**

**ABONNEMENT 686-3344**

**La Commission européenne hausse le ton sur les accords « ciel ouvert »**

BRUXELLES, (AFP) — La Commission européenne va envoyer incessamment une lettre aux États membres de l'Union européenne qui s'appretent à signer des accords « ciel ouvert » avec Washington pour leur rappeler qu'une telle initiative viole le droit communautaire, a-t-on indiqué hier de source proche de la Commission.

L'envoi de cette lettre est la première étape de la procédure qui peut amener la Commission à porter plainte contre les États membres concernés devant la Cour européenne de justice, si ceux-ci ne tiennent pas compte des observations de la Commission dans un délai d'un mois à compter de la réception de la lettre.

Le commissaire européen aux transports, le britannique Neil Kinnock, estime qu'il revient à la Commission de négocier en ce domaine sur mandat au nom des Quinze. La Belgique, le Luxembourg, la Finlande, la Suède, le Danemark et l'Autriche ont déjà paraphé des accords « ciel ouvert » avec les États-Unis et s'appretent à les signer.

« La Commission est gardienne des traités européens et elle doit de ce fait engager la première phase de la procédure contre les États membres qui vont signer de tels accords », a-t-on précisé de même source.

Neil Kinnock a présenté aux États membres une proposition de mandat de négociation avec les États-Unis qui va être examinée lors du Conseil des ministres des Transports des Quinze le 19 juin à Luxembourg.

Les accords « ciel ouvert » prévoient un plus grand accès pour les compagnies des États membres de l'UE au marché américain et en retour ouvrent aux compagnies américaines le marché de ces États.

La Commission fait valoir qu'elle peut, en négociant au nom des Quinze, exercer davantage de pression sur les États-Unis pour l'accord se fasse sur une base réciproque.

# QU'EST-CE QUE ÇA PREND POUR QUE VOUS FASSIEZ AFFAIRES AVEC UNITEL? DES INTERURBAINS GRATUITS?

(C'est fait.)

Cette fois, vous ne pourrez plus résister. Abonnez-vous dès aujourd'hui à Unitel<sup>MC</sup> et vous bénéficierez de notre meilleure promotion jamais offerte : les **jours d'interurbains gratuits**<sup>1</sup>. Vous n'avez qu'à nous mentionner le volume d'interurbains que vous faites habituellement, nous vous dirons combien de jours gratuits vous obtiendrez. (Pour vous donner une idée, ça pourrait être plus de 30.) Et le reste de l'année, vous resterez en avance, très en avance. Si votre entreprise dépense 50 \$ ou plus par mois en

frais d'interurbain, nous vous garantissons des économies de 30 %<sup>2</sup> sur les tarifs de votre compagnie de téléphone locale. De plus, avec les rabais quantitatifs et le rabais d'indicatif régional le plus fréquemment utilisé, vos économies pourraient dépasser 60 %<sup>3</sup>. Alors, faites de bonnes affaires avec nous, abonnez-vous à Unitel dès aujourd'hui! Parce que si, de notre côté, nous sommes là pour rester, on ne peut pas en dire autant des jours d'interurbains gratuits offerts à votre entreprise.

**unitel**  
ENTREPRISES  
1 800 567-3692

1. Le nombre exact de jours d'interurbains gratuits varie selon le plan et peut être offert sous forme de rabais indiqués sur la facture ou de chèques de remboursement. Sous réserve de l'approbation du CRTC. Appelez le 1 800 567-3692 pour plus de détails. 2. Économies en comparaison des tarifs interurbains courants de votre compagnie de téléphone locale. 3. Économies par appel en comparaison des tarifs interurbains courants de votre compagnie de téléphone locale, sur les appels à destination du Canada et des États-Unis. Elles varient selon les habitudes d'appel et le volume d'appels mensuel. Unitel est une marque de commerce d'Unitel Communications Inc. MSC 1102

## MISE AU POINT

Dans la circulaire Sears en vigueur du 25 mai au 7 juin 1995 et distribuée le 24 mai 1995, veuillez noter qu'en page 13 le télécopieur-telephone Panasonic N° 16806 en solde à 449,99 ne possède pas de répondeur intégré. À la page 21, en raison de circonstances incontrôlables, les 2000 couleurs de peinture ne peuvent être offertes dans tous les magasins. Nous émettrons des coupons-remise dans le cahier « TOUT EST SOLDE », inséré dans la circulaire, à la page 3 le micro-onde N° B5491 en solde à 439,99 n'est pas un modèle se plaçant sous les armoires comme le laisse voir la photo.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

**SEARS**

la Baie

## CORRECTIONS

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter au cahier publicitaire de la Baie publié en mai: Solde de blanc... (B5-1F).

PAGE 18. Articles 2 et 3. On aurait dû lire: **Notre prix après lancement et non Notre prix ord.**

PAGE 31. Articles 14 et 15. **Quantités limitées. Articles 19 et 21. Pas offerts.**

PAGE 32. Article 5. Pas offert.

**NOTRE CLIENTÈLE VOUDRA BIEN EXCUSER CES ERREURS ET CONTRETEMPS.**





# Les producteurs laitiers versent 2,4 millions \$ pour financer des recherches

REJEAN LACOMBE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Groupe de recherche en économie et politique agricole (GRÉPA) de l'université Laval a décidé de fêter en grand son 10<sup>e</sup> anniversaire de fondation en touchant une aide à la recherche de 2,4 millions \$ provenant de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ).

Cette entente qui a été paraphée hier à l'université Laval permettra au GRÉPA de réaliser, au cours des cinq prochaines années, son enquête annuelle qui sert à déterminer le coût de production du lait. C'est une somme de 2,2 millions \$ qui sera consacrée à cette recherche.

Une autre somme de 205 000 \$ permettra à la quinzaine de chercheurs et d'étudiants de réaliser différentes

études et recherches sur la production laitière québécoise.

C'est depuis 1985 que le GRÉPA réalise annuellement pour le compte de la FPLQ une étude sur le coût de production du lait au Québec. L'enquête est menée auprès de 130 fermes laitières réparties sur le territoire québécois. Par l'entremise de la FPLQ, la Commission canadienne du lait (CCL) verse un montant de

100 000 \$ annuellement en vue de la réalisation de l'enquête.

Cette recherche annuelle est d'autant plus importante puisque les données compilées, jointes à celles de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, permettent à la CCL de déterminer le prix du lait de transformation pour l'ensemble du pays.

## SIX MILLIONS \$

Depuis les dix dernières années, la FPLQ a versé pas moins de 6 millions \$ au GRÉPA dans le but de lui permettre de réaliser cette étude.

Tout en précisant que le secteur laitier québécois avait décidé de faire confiance aux chercheurs universitaires, le président de la FPLQ, M. Claude Rivard, précise que ces différentes ententes de service ont permis au GRÉPA de réaliser plusieurs

**L'entente permet aux jeunes de s'intéresser davantage à l'économie**

autres recherches portant sur l'industrie laitière.

Pour M. Rivard, ces différentes recherches revêtent un caractère important puisque le secteur agricole québécois

devra relever d'importants défis au fil des ans touchant, entre autres, le désengagement de l'État et l'ouverture des marchés.

Tout en constatant que le GRÉPA constituait une force québécoise dans la fixation des prix du lait, le vice-recteur à la recherche, M. Denis Gagnon, constate que cette entente avec la fédération permet aux jeunes de s'intéresser davantage aux ques-

tions relevant de l'économie agricole. Pour sa part, le directeur général du GRÉPA, M. Michel Morisset, souligne qu'il s'agit là de la quatrième entente intervenue entre la FPLQ et le GRÉPA.

Jusqu'à maintenant, les ententes étaient d'une durée de trois ans tandis que celle qui vient d'être signée s'échelonne sur une période de cinq ans.

Le dixième anniversaire du GRÉPA sera souligné de différentes façons tout au cours de l'année. Le point culminant sera la tenue d'un colloque en janvier 1996 portant sur le thème « Y aura-t-il encore des politiques agricoles dans dix ans ? » Il a par ailleurs rendu hommage à quatre chercheurs qui oeuvrent au sein de GRÉPA depuis ses débuts. Il s'agit de Mme Monique Bédard et de MM. Louis Garneau, Gilles Labranche et Gilles Vinet.

# Garant fabrique plus de 1200 sortes d'outils de déneigement ou jardinage

L'entreprise célèbre son centenaire par la présentation d'un livre souvenir

SYLVAIN FOURNIER  
Collaboration spéciale

■ SAINT-FRANÇOIS — En 1895, Téléphore Garant était loin de s'imaginer que sa petite boutique de forge située au centre du village de Saint-François près de Montmagny deviendrait, 100 ans plus tard, une industrie prospère, aujourd'hui dirigée par son arrière-petit-fils Louis-Marie Garant, et qui donne de l'emploi à près de 300 travailleurs.

Garant, le plus important fabricant d'outils de déneigement et de jardinage au Canada, dévoilait récemment un livre souvenir en mémoire de ce siècle d'histoire et en l'honneur de cette famille ingénieuse qui a la bosse des affaires. Réunis dans la salle communautaire de Saint-François, près de 200 invités spéciaux, membres de la famille, anciens et actuels dirigeants et employés de Garant ont célébré la belle histoire de la deuxième plus vieille entreprise de la MRC de Montmagny.

Petite graine semée qui est devenue un grand arbre, de rappeler dans son discours le curé de la paroisse, M. Germain Lamonde, la compagnie Garant a vécu plusieurs changements ; un signe de la croissance rapide de cette entreprise.

Dans ce livre souvenir imprimé à 1500 exemplaires, l'auteur, Mme Sylvie Ruel de Berthier-sur-Mer, raconte la détermination et le travail infatigable de cette grande famille de bâtisseurs.

Le maire de Saint-François, M. Jacques Dumas, a rendu hommage aux dirigeants et employés de cette entreprise qu'il a qualifiée de « citoyen corporatif extrêmement plaisant qui participe au développement social et culturel de la municipalité, en plus d'être un important pilier économique pour toute la région de Montmagny ».

## VENTE À HANSON PLC

En janvier 1991, une page importante de l'histoire de Garant est tournée. L'industrie familiale est vendue à la multinationale anglaise Hanson PLC, propriétaire de la compagnie Ames, une filiale américaine similaire à Garant qui supervise maintenant l'entreprise québécoise.

Hanson PLC qui possède des ramifications dans plusieurs secteurs d'activités, détient un actif dépassant les 20 milliards \$ U.S. Immédiatement après la transaction, Ames investit 3 millions \$ pour moderniser l'usine de Saint-François, dont la section fabrication de plastique qui avait été installée en 1974.

Cette importante composante du produit Garant, qui est fabriquée sur place depuis 1993, s'est rapidement développée en raison de sa légèreté et de sa solidité.

Plus de 1200 produits variés d'outillage de déneigement et de jardinage sont fabriqués à l'usine de Saint-François. L'entreprise à la fine pointe de la technologie importe sa résine de plastique des États-Unis et ses têtes d'outils forgés de l'Autriche, l'Allemagne, l'Angleterre et du Japon. Sans préciser le chiffre d'affaires de Garant, le président de la compagnie, âgé de 45 ans, M. Louis-Marie Garant, a indiqué que son entreprise avait enregistré une croissance de 40 % en 1994.



Encore aujourd'hui, la pelle Garant représente environ 40 % du chiffre d'affaires de la compagnie.

Les performances de Garant ont d'ailleurs permis à l'entreprise de décrocher, au cours des deux dernières années, le titre d'industrie de l'année dans la MRC de Montmagny.

« En dix ans, le chiffre d'affaires de Garant a presque doublé à tous les cinq ans », a dit M. Garant qui exporte ses produits au Canada, aux États-Unis, en France, au Japon, en Finlande et, tout récemment, à Haïti.

Selon M. Louis-Marie Garant, le secret du succès de la compagnie Garant a été de conserver cette philosophie d'intégrité, de qualité et de service. M. Garant peut aussi compter sur une équipe d'employés « du tonnerre » qui fait la force de cette entreprise.

## TÉLEPHORE ET ALPHONSE

À partir de la petite boutique de forge, construite en 1895 derrière la maison familiale, la grande aventure des Garant débute vraiment avec l'association de Téléphore Garant et de son fils Alphonse.

Devenu excellent machiniste, Alphonse décide un jour de fabriquer un tour à copier, unique en son genre, qui sera utilisé pour la fabrication de roues de charrettes. Les affaires vont bien pour Téléphore et Alphonse, mais la petite entreprise devra amorcer son premier virage avec l'avènement de l'automobile.

Au milieu des années 30, Téléphore et Alphonse Garant décident d'utiliser ce tour à copier pour fabriquer des manches en bois pour des outils d'usage courant, comme des haches, des pelles et des fourches à foin. Déjà, les fils d'Alphonse Garant participent au succès de l'entreprise familiale qui continue de prendre de l'expansion grâce à cette nouvelle affaire.

## VIENT OSCAR

Au début des années 50, un des fils d'Alphonse, Oscar Garant, un personnage coloré de la famille Garant, devient l'âme de l'entreprise. Président de la compagnie appelée à cette époque A. Garant & Fils Ltée, Oscar est un



C'est durant les années 50 que l'entreprise débute la fabrication de ses propres outils.

vendeur né. Il fera équipe avec ses frères Daniel, un travailleur productif et organisé, Marcel, une personne habile de ses mains comme son père Alphonse, Irénée qui avait aussi un talent rare pour le travail manuel et Jean-Marie qui a fait sa marque dans l'administration de l'entreprise.

C'est durant les années 50 que l'entreprise débute la fabrication de ses propres outils. La première pelle à neige carrée en acier fut produite en 1954.

Encore aujourd'hui, la pelle Garant représente environ 40 % du chiffre d'affaires de la compagnie. Dirigée par les fils d'Oscar pendant une quinzaine d'années, la compagnie fut ven-

due en 1986 à trois garçons de la quatrième génération : Alain, Guy et Louis-Marie Garant.

Les anciens actionnaires Yvon, Gilles et Pierre quittèrent la compagnie. « Une décision pénible, mais essentielle à l'avenir de Garant », confie dans le livre souvenir, M. Louis-Marie Garant.

Le 17 juin à Montmagny, la compagnie Garant organisera une grande soirée de gala pour souligner son 100<sup>e</sup> anniversaire.

Tous les employés ainsi que des représentants de Hanson PLC d'Angleterre et de Ames aux États-Unis prendront part à cette soirée commémorative.

# Le CN vendu tel quel

Effacer son déficit serait injuste pour le CP

■ MONTRÉAL (PC) — Le nouveau président du CP Rail demandera aujourd'hui au gouvernement fédéral d'aller de l'avant avec la privatisation du CN, mais de ne pas en effacer la dette pour rendre la compagnie plus attrayante.

Pour Robert Ritchie, éliminer la dette du Canadien National juste avant sa privatisation donnerait à cette compagnie de la Couronne un avantage injuste sur son ancien rival, CP.

Le président n'a toutefois pas l'intention de trop insister sur ce point, au cours de sa rencontre aujourd'hui avec les membres du comité des Transports des Communes. CP est tout à fait conscient que la privatisation du CN sera une bonne chose pour les deux compagnies ferroviaires.

« Nous ne disons pas : « N'allez surtout pas effacer cette dette », explique Robert Ritchie. Nous disons : « Vous devez prendre en considération l'équilibre dans l'industrie du rail et des transports de surface ».

M. Ritchie est devenu en mars président et chef de la direction de CP Rail, la troisième plus grosse compagnie du continent en terme de voies.

## DETTES DE 2,5 MILLIARDS \$

Il a l'intention de rappeler au gouvernement que les dettes du CN, qui totalisent près de 2,5 milliards \$, ne sont pas seulement de l'histoire ancienne. « Ils ont acheté un nombre énorme de choses avec ces dettes », a-t-il déclaré hier au cours d'une entrevue effectuée dans son spacieux bureau de l'historique station Windsor.

La vente du CN, qu'encourage Robert Ritchie, oblige Ottawa à chercher des moyens pour faire de cette compagnie un investissement attrayant, et ceci devrait aider CP Rail, une division de Canadien Pacific Ltd.

Le ministre des Transports Doug Young doit ainsi déposer en juin des amendements à la politique nationale des transports pour faciliter la tâche des compagnies ferroviaires qui veulent se débarrasser de voies moins utilisées et prendre des mesures pour réduire leurs coûts.

Les deux compagnies ferroviaires sont inquiètes de la diminution prochaine des subventions au transport des céréales, des modifications à la politique nationale des transports et des coûts de main-d'oeuvre élevés.

« Nous serons toujours concurrents, mais le vent pour eux sera le même que pour nous, ce qui n'a pas été le cas au cours des 70 dernières années ».

Les dirigeants du CN n'ont pas voulu commenter l'opération de privatisation, mais le président Paul Tellier a dit que la compagnie avait été dirigée comme une entreprise privée depuis plusieurs années.

Les analystes disent toutefois que la vente pourrait être difficile, parce que les deux compagnies ferroviaires sont en général moins productives que leurs homologues américaines, pour qui la déréglementation existe depuis plus longtemps.





A louer logements 250 à 299

ST-PASCAL grand 4 1/2, 1 chambre, entrée lav. séch. entrée priv. près Domaine Mauger... 250 \$

A 1095 Amerique Francaise Pres Grand Theatre

Immeuble récent, prestigieux 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 644-4267

Aberdeen 6 1/2 non chauffé, entrée lav séch. 585, 656-6360

ABERDEEN avec Carter 7 1/2 chauffé, eau chaude, four, 681-5872

A CALXA-LAVALLEE 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2, 17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2, 22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2, 27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2, 32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2, 37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2, 42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2, 47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2, 52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2, 57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2, 62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2, 67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2, 72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2, 77 1/2, 78 1/2, 79 1/2, 80 1/2, 81 1/2, 82 1/2, 83 1/2, 84 1/2, 85 1/2, 86 1/2, 87 1/2, 88 1/2, 89 1/2, 90 1/2, 91 1/2, 92 1/2, 93 1/2, 94 1/2, 95 1/2, 96 1/2, 97 1/2, 98 1/2, 99 1/2, 100 1/2

ST-ROUMALD 4 1/2, 5 1/2, insonorisé, entrée lav séch. 400, 460-510

ST-ROUMALD 4 1/2, 5 1/2, insonorisé, entrée lav séch. 400, 460-510

A 653-6549 MARI-COURT

SUPER TRANQUILLE Beau grand 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2, 17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2, 22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2, 27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2, 32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2, 37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2, 42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2, 47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2, 52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2, 57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2, 62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2, 67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2, 72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2, 77 1/2, 78 1/2, 79 1/2, 80 1/2, 81 1/2, 82 1/2, 83 1/2, 84 1/2, 85 1/2, 86 1/2, 87 1/2, 88 1/2, 89 1/2, 90 1/2, 91 1/2, 92 1/2, 93 1/2, 94 1/2, 95 1/2, 96 1/2, 97 1/2, 98 1/2, 99 1/2, 100 1/2

A 658-6490, 687-5458

1 1/2 à 4 1/2, près université, cèpep, tout inclus, 2431 Jean Durois #401 ou 2110 Chapadaine #11

A 5 MIN. DE STE-FOY

Spacieux 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2, 17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2, 22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2, 27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2, 32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2, 37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2, 42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2, 47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2, 52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2, 57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2, 62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2, 67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2, 72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2, 77 1/2, 78 1/2, 79 1/2, 80 1/2, 81 1/2, 82 1/2, 83 1/2, 84 1/2, 85 1/2, 86 1/2, 87 1/2, 88 1/2, 89 1/2, 90 1/2, 91 1/2, 92 1/2, 93 1/2, 94 1/2, 95 1/2, 96 1/2, 97 1/2, 98 1/2, 99 1/2, 100 1/2

A 657-7800 grand 4 1/2 chauffé, eau chaude, bois franc, 687-5200

A 657-7800 grand 4 1/2 chauffé, eau chaude, bois franc, 687-5200

CHATELETS Pres Duplessis, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2, 17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2, 22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2, 27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2, 32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2, 37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2, 42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2, 47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2, 52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2, 57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2, 62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2, 67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2, 72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2, 77 1/2, 78 1/2, 79 1/2, 80 1/2, 81 1/2, 82 1/2, 83 1/2, 84 1/2, 85 1/2, 86 1/2, 87 1/2, 88 1/2, 89 1/2, 90 1/2, 91 1/2, 92 1/2, 93 1/2, 94 1/2, 95 1/2, 96 1/2, 97 1/2, 98 1/2, 99 1/2, 100 1/2

259 LIMOLOU

ST-PASCAL grand 4 1/2, 1 chambre, entrée lav. séch. entrée priv. près Domaine Mauger... 259 \$

A 628-8888 666-3700 H.S.P.

628-8888 666-3700 H.S.P.

A 628-8888 666-3700 H.S.P.

A 628-8888 666-3700 H.S.P.

A 628-8888 666-3700 H.S.P.

A 628-8888 666-3700 H.S.P.

A 628-8888 666-3700 H.S.P.

A 628-8888 666-3700 H.S.P.

A 628-8888 666-3700 H.S.P.

A 628-8888 666-3700 H.S.P.

A 628-8888 666-3700 H.S.P.

A 628-8888 666-3700 H.S.P.

A 628-8888 666-3700 H.S.P.

A 628-8888 666-3700 H.S.P.

A 628-8888 666-3700 H.S.P.

A 628-8888 666-3700 H.S.P.

A 628-8888 666-3700 H.S.P.

A 628-8888 666-3700 H.S.P.

260 LORETTEVILLE/NEUFCHATEL

A 645-2572 GENIEVIEVE 4 1/2 Grand condo neuf insonorisé béton, 681-2339, 563-4004

A 645-2572 GENIEVIEVE 4 1/2

A 645-2572 GENIEVIEVE 4 1/2

A 645-2572 GENIEVIEVE 4 1/2

A 645-2572 GENIEVIEVE 4 1/2

A 645-2572 GENIEVIEVE 4 1/2

A 645-2572 GENIEVIEVE 4 1/2

A 645-2572 GENIEVIEVE 4 1/2

A 645-2572 GENIEVIEVE 4 1/2

A 645-2572 GENIEVIEVE 4 1/2

A 645-2572 GENIEVIEVE 4 1/2

A 645-2572 GENIEVIEVE 4 1/2

A 645-2572 GENIEVIEVE 4 1/2

A 645-2572 GENIEVIEVE 4 1/2

A 645-2572 GENIEVIEVE 4 1/2

A 645-2572 GENIEVIEVE 4 1/2

A 645-2572 GENIEVIEVE 4 1/2

A 645-2572 GENIEVIEVE 4 1/2

A 645-2572 GENIEVIEVE 4 1/2

261 MONTCALM/SAINT-JEAN-BAPTISTE

900 Ave Laurier (sur les Plaines) quartier tranquille, stationnement, 687-2610

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

261 MONTCALM/SAINT-JEAN-BAPTISTE

900 Ave Laurier (sur les Plaines) quartier tranquille, stationnement, 687-2610

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

A 687-2610 - 24h LE LAURIER

VILLAGE BELVEDERE 1055, BELVEDERE

A LOUER 3 1/2 - 4 1/2 Dominant le fleuve au coeur de Sillery

JARDINS DE COULONGE

Dominant le fleuve au coeur de Sillery

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

A LOUER 3 1/2 - 4 1/2

Dominant le fleuve au coeur de Sillery

JARDINS DE COULONGE

Dominant le fleuve au coeur de Sillery

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

SAUNDERS SAUNDERS

**A louer logements 250 à 299**

**266 SAINT-FOY**

ROUTE DE L'ÉGLISE, 4 1/2 dans deux blocs chauffés 683-3212

RUE CONCORDE, 3 1/2 5/2 conciergerie, piscine, très agréable, près école, centre, terrain de jeux, entrée d'achat. 651-4643

**RUE PHILIPPE**

5 1/2 chauffés, stationnement, rez-de-chaussée, 683-1564

SECTEUR CAMPANILE, magnifique studio, ensemble, pièce frigo lavé, sèche-linge, très agréable, 4758, Tel. 650-1530

Situé entre St-Laurier et St-Charles, près rue de Lavigne, 6 1/2, niveau de la rue, dans maison 3 logements, 3 chambres, 685-80 chauffés, très grand terrain. 527-6479

**TRANQUILLITÉ ASSURÉE**

Franc Nisard, 4 1/2 à étage, dans un triplex, bois franc, très agréable, balcon, idéal personne seule, 4855 par mois, non chauffé, non éclairé, lire min. 682-5120

1279 VILLERAY, beau 3 1/2, chauffés bois franc 527-1649

**Pavillon MONTCALM**

A 656-0553 MOIS GRATUIT? 1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2

Accès université - cégep

★ Appartement-Hôtel ★

2360 SILLERY

**268 SILLERY**

A 682-6246 LES JARDINS DE COULONGE

Dominant le fleuve

Studios, 3, 4, 5 pièces

A 527-9170, 4 1/2, 5 1/2, 1350 Williams, 1225 Ch. Montcalm, 1311 Charles, 5105, 5455, 5855

A 681-8585

3 1/2 à 5 1/2 j. chauffés parking

A 682-5086, 688-8531 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2, 17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2, 22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2, 27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2, 32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2, 37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2, 42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2, 47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2, 52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2, 57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2, 62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2, 67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2, 72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2, 77 1/2, 78 1/2, 79 1/2, 80 1/2, 81 1/2, 82 1/2, 83 1/2, 84 1/2, 85 1/2, 86 1/2, 87 1/2, 88 1/2, 89 1/2, 90 1/2, 91 1/2, 92 1/2, 93 1/2, 94 1/2, 95 1/2, 96 1/2, 97 1/2, 98 1/2, 99 1/2, 100 1/2, 101 1/2, 102 1/2, 103 1/2, 104 1/2, 105 1/2, 106 1/2, 107 1/2, 108 1/2, 109 1/2, 110 1/2, 111 1/2, 112 1/2, 113 1/2, 114 1/2, 115 1/2, 116 1/2, 117 1/2, 118 1/2, 119 1/2, 120 1/2, 121 1/2, 122 1/2, 123 1/2, 124 1/2, 125 1/2, 126 1/2, 127 1/2, 128 1/2, 129 1/2, 130 1/2, 131 1/2, 132 1/2, 133 1/2, 134 1/2, 135 1/2, 136 1/2, 137 1/2, 138 1/2, 139 1/2, 140 1/2, 141 1/2, 142 1/2, 143 1/2, 144 1/2, 145 1/2, 146 1/2, 147 1/2, 148 1/2, 149 1/2, 150 1/2, 151 1/2, 152 1/2, 153 1/2, 154 1/2, 155 1/2, 156 1/2, 157 1/2, 158 1/2, 159 1/2, 160 1/2, 161 1/2, 162 1/2, 163 1/2, 164 1/2, 165 1/2, 166 1/2, 167 1/2, 168 1/2, 169 1/2, 170 1/2, 171 1/2, 172 1/2, 173 1/2, 174 1/2, 175 1/2, 176 1/2, 177 1/2, 178 1/2, 179 1/2, 180 1/2, 181 1/2, 182 1/2, 183 1/2, 184 1/2, 185 1/2, 186 1/2, 187 1/2, 188 1/2, 189 1/2, 190 1/2, 191 1/2, 192 1/2, 193 1/2, 194 1/2, 195 1/2, 196 1/2, 197 1/2, 198 1/2, 199 1/2, 200 1/2, 201 1/2, 202 1/2, 203 1/2, 204 1/2, 205 1/2, 206 1/2, 207 1/2, 208 1/2, 209 1/2, 210 1/2, 211 1/2, 212 1/2, 213 1/2, 214 1/2, 215 1/2, 216 1/2, 217 1/2, 218 1/2, 219 1/2, 220 1/2, 221 1/2, 222 1/2, 223 1/2, 224 1/2, 225 1/2, 226 1/2, 227 1/2, 228 1/2, 229 1/2, 230 1/2, 231 1/2, 232 1/2, 233 1/2, 234 1/2, 235 1/2, 236 1/2, 237 1/2, 238 1/2, 239 1/2, 240 1/2, 241 1/2, 242 1/2, 243 1/2, 244 1/2, 245 1/2, 246 1/2, 247 1/2, 248 1/2, 249 1/2, 250 1/2, 251 1/2, 252 1/2, 253 1/2, 254 1/2, 255 1/2, 256 1/2, 257 1/2, 258 1/2, 259 1/2, 260 1/2, 261 1/2, 262 1/2, 263 1/2, 264 1/2, 265 1/2, 266 1/2, 267 1/2, 268 1/2, 269 1/2, 270 1/2, 271 1/2, 272 1/2, 273 1/2, 274 1/2, 275 1/2, 276 1/2, 277 1/2, 278 1/2, 279 1/2, 280 1/2, 281 1/2, 282 1/2, 283 1/2, 284 1/2, 285 1/2, 286 1/2, 287 1/2, 288 1/2, 289 1/2, 290 1/2, 291 1/2, 292 1/2, 293 1/2, 294 1/2, 295 1/2, 296 1/2, 297 1/2, 298 1/2, 299 1/2, 300 1/2, 301 1/2, 302 1/2, 303 1/2, 304 1/2, 305 1/2, 306 1/2, 307 1/2, 308 1/2, 309 1/2, 310 1/2, 311 1/2, 312 1/2, 313 1/2, 314 1/2, 315 1/2, 316 1/2, 317 1/2, 318 1/2, 319 1/2, 320 1/2, 321 1/2, 322 1/2, 323 1/2, 324 1/2, 325 1/2, 326 1/2, 327 1/2, 328 1/2, 329 1/2, 330 1/2, 331 1/2, 332 1/2, 333 1/2, 334 1/2, 335 1/2, 336 1/2, 337 1/2, 338 1/2, 339 1/2, 340 1/2, 341 1/2, 342 1/2, 343 1/2, 344 1/2, 345 1/2, 346 1/2, 347 1/2, 348 1/2, 349 1/2, 350 1/2, 351 1/2, 352 1/2, 353 1/2, 354 1/2, 355 1/2, 356 1/2, 357 1/2, 358 1/2, 359 1/2, 360 1/2, 361 1/2, 362 1/2, 363 1/2, 364 1/2, 365 1/2, 366 1/2, 367 1/2, 368 1/2, 369 1/2, 370 1/2, 371 1/2, 372 1/2, 373 1/2, 374 1/2, 375 1/2, 376 1/2, 377 1/2, 378 1/2, 379 1/2, 380 1/2, 381 1/2, 382 1/2, 383 1/2, 384 1/2, 385 1/2, 386 1/2, 387 1/2, 388 1/2, 389 1/2, 390 1/2, 391 1/2, 392 1/2, 393 1/2, 394 1/2, 395 1/2, 396 1/2, 397 1/2, 398 1/2, 399 1/2, 400 1/2, 401 1/2, 402 1/2, 403 1/2, 404 1/2, 405 1/2, 406 1/2, 407 1/2, 408 1/2, 409 1/2, 410 1/2, 411 1/2, 412 1/2, 413 1/2, 414 1/2, 415 1/2, 416 1/2, 417 1/2, 418 1/2, 419 1/2, 420 1/2, 421 1/2, 422 1/2, 423 1/2, 424 1/2, 425 1/2, 426 1/2, 427 1/2, 428 1/2, 429 1/2, 430 1/2, 431 1/2, 432 1/2, 433 1/2, 434 1/2, 435 1/2, 436 1/2, 437 1/2, 438 1/2, 439 1/2, 440 1/2, 441 1/2, 442 1/2, 443 1/2, 444 1/2, 445 1/2, 446 1/2, 447 1/2, 448 1/2, 449 1/2, 450 1/2, 451 1/2, 452 1/2, 453 1/2, 454 1/2, 455 1/2, 456 1/2, 457 1/2, 458 1/2, 459 1/2, 460 1/2, 461 1/2, 462 1/2, 463 1/2, 464 1/2, 465 1/2, 466 1/2, 467 1/2, 468 1/2, 469 1/2, 470 1/2, 471 1/2, 472 1/2, 473 1/2, 474 1/2, 475 1/2, 476 1/2, 477 1/2, 478 1/2, 479 1/2, 480 1/2, 481 1/2, 482 1/2, 483 1/2, 484 1/2, 485 1/2, 486 1/2, 487 1/2, 488 1/2, 489 1/2, 490 1/2, 491 1/2, 492 1/2, 493 1/2, 494 1/2, 495 1/2, 496 1/2, 497 1/2, 498 1/2, 499 1/2, 500 1/2, 501 1/2, 502 1/2, 503 1/2, 504 1/2, 505 1/2, 506 1/2, 507 1/2, 508 1/2, 509 1/2, 510 1/2, 511 1/2, 512 1/2, 513 1/2, 514 1/2, 515 1/2, 516 1/2, 517 1/2, 518 1/2, 519 1/2, 520 1/2, 521 1/2, 522 1/2, 523 1/2, 524 1/2, 525 1/2, 526 1/2, 527 1/2, 528 1/2, 529 1/2, 530 1/2, 531 1/2, 532 1/2, 533 1/2, 534 1/2, 535 1/2, 536 1/2, 537 1/2, 538 1/2, 539 1/2, 540 1/2, 541 1/2, 542 1/2, 543 1/2, 544 1/2, 545 1/2, 546 1/2, 547 1/2, 548 1/2, 549 1/2, 550 1/2, 551 1/2, 552 1/2, 553 1/2, 554 1/2, 555 1/2, 556 1/2, 557 1/2, 558 1/2, 559 1/2, 560 1/2, 561 1/2, 562 1/2, 563 1/2, 564 1/2, 565 1/2, 566 1/2, 567 1/2, 568 1/2, 569 1/2, 570 1/2, 571 1/2, 572 1/2, 573 1/2, 574 1/2, 575 1/2, 576 1/2, 577 1/2, 578 1/2, 579 1/2, 580 1/2, 581 1/2, 582 1/2, 583 1/2, 584 1/2, 585 1/2, 586 1/2, 587 1/2, 588 1/2, 589 1/2, 590 1/2, 591 1/2, 592 1/2, 593 1/2, 594 1/2, 595 1/2, 596 1/2, 597 1/2, 598 1/2, 599 1/2, 600 1/2, 601 1/2, 602 1/2, 603 1/2, 604 1/2, 605 1/2, 606 1/2, 607 1/2, 608 1/2, 609 1/2, 610 1/2, 611 1/2, 612 1/2, 613 1/2, 614 1/2, 615 1/2, 616 1/2, 617 1/2, 618 1/2, 619 1/2, 620 1/2, 621 1/2, 622 1/2, 623 1/2, 624 1/2, 625 1/2, 626 1/2, 627 1/2, 628 1/2, 629 1/2, 630 1/2, 631 1/2, 632 1/2, 633 1/2, 634 1/2, 635 1/2, 636 1/2, 637 1/2, 638 1/2, 639 1/2, 640 1/2, 641 1/2, 642 1/2, 643 1/2, 644 1/2, 645 1/2, 646 1/2, 647 1/2, 648 1/2, 649 1/2, 650 1/2, 651 1/2, 652 1/2, 653 1/2, 654 1/2, 655 1/2, 656 1/2, 657 1/2, 658 1/2, 659 1/2, 660 1/2, 661 1/2, 662 1/2, 663 1/2, 664 1/2, 665 1/2, 666 1/2, 667 1/2, 668 1/2, 669 1/2, 670 1/2, 671 1/2, 672 1/2, 673 1/2, 674 1/2, 675 1/2, 676 1/2, 677 1/2, 678 1/2, 679 1/2, 680 1/2, 681 1/2, 682 1/2, 683 1/2, 684 1/2, 685 1/2, 686 1/2, 687 1/2, 688 1/2, 689 1/2, 690 1/2, 691 1/2, 692 1/2, 693 1/2, 694 1/2, 695 1/2, 696 1/2, 697 1/2, 698 1/2, 699 1/2, 700 1/2, 701 1/2, 702 1/2, 703 1/2, 704 1/2, 705 1/2, 706 1/2, 707 1/2, 708 1/2, 709 1/2, 710 1/2, 711 1/2, 712 1/2, 713 1/2, 714 1/2, 715 1/2, 716 1/2, 717 1/2, 718 1/2, 719 1/2, 720 1/2, 721 1/2, 722 1/2, 723 1/2, 724 1/2, 725 1/2, 726 1/2, 727 1/2, 728 1/2, 729 1/2, 730 1/2, 731 1/2, 732 1/2, 733 1/2, 734 1/2, 735 1/2, 736 1/2, 737 1/2, 738 1/2, 739 1/2, 740 1/2, 741 1/2, 742 1/2, 743 1/2, 744 1/2, 745 1/2, 746 1/2, 747 1/2, 748 1/2, 749 1/2, 750 1/2, 751 1/2, 752 1/2, 753 1/2, 754 1/2, 755 1/2, 756 1/2, 757 1/2, 758 1/2, 759 1/2, 760 1/2, 761 1/2, 762 1/2, 763 1/2, 764 1/2, 765 1/2, 766 1/2, 767 1/2, 768 1/2, 769 1/2, 770 1/2, 771 1/2, 772 1/2, 773 1/2, 774 1/2, 775 1/2, 776 1/2, 777 1/2, 778 1/2, 779 1/2, 780 1/2, 781 1/2, 782 1/2, 783 1/2, 784 1/2, 785 1/2, 786 1/2, 787 1/2, 788 1/2, 789 1/2, 790 1/2, 791 1/2, 792 1/2, 793 1/2, 794 1/2, 795 1/2, 796 1/2, 797 1/2, 798 1/2, 799 1/2, 800 1/2, 801 1/2, 802 1/2, 803 1/2, 804 1/2, 805 1/2, 806 1/2, 807 1/2, 808 1/2, 809 1/2, 810 1/2, 811 1/2, 812 1/2, 813 1/2, 814 1/2, 815 1/2, 816 1/2, 817 1/2, 818 1/2, 819 1/2, 820 1/2, 821 1/2, 822 1/2, 823 1/2, 824 1/2, 825 1/2, 826 1/2, 827 1/2, 828 1/2, 829 1/2, 830 1/2, 831 1/2, 832 1/2, 833 1/2, 834 1/2, 835 1/2, 836 1/2, 837 1/2, 838 1/2, 839 1/2, 840 1/2, 841 1/2, 842 1/2, 843 1/2, 844 1/2, 845 1/2, 846 1/2, 847 1/2, 848 1/2, 849 1/2, 850 1/2, 851 1/2, 852 1/2, 853 1/2, 854 1/2, 855 1/2, 856 1/2, 857 1/2, 858 1/2, 859 1/2, 860 1/2, 861 1/2, 862 1/2, 863 1/2, 864 1/2, 865 1/2, 866 1/2, 867 1/2, 868 1/2, 869 1/2, 870 1/2, 871 1/2, 872 1/2, 873 1/2, 874 1/2, 875 1/2, 876 1/2, 877 1/2, 878 1/2, 879 1/2, 880 1/2, 881 1/2, 882 1/2, 883 1/2, 884 1/2, 885 1/2, 886 1/2, 887 1/2, 888 1/2, 889 1/2, 890 1/2, 891 1/2, 892 1/2, 893 1/2, 894 1/2, 895 1/2, 896 1/2, 897 1/2, 898 1/2, 899 1/2, 900 1/2, 901 1/2, 902 1/2, 903 1/2, 904 1/2, 905 1/2, 906 1/2, 907 1/2, 908 1/2, 909 1/2, 910 1/2, 911 1/2, 912 1/2, 913 1/2, 914 1/2, 915 1/2, 916 1/2, 917 1/2, 918 1/2, 919 1/2, 920 1/2, 921 1/2, 922 1/2, 923 1/2, 924 1/2, 925 1/2, 926 1/2, 927 1/2, 928 1/2, 929 1/2, 930 1/2, 931 1/2, 932 1/2, 933 1/2, 934 1/2, 935 1/2, 936 1/2, 937 1/2, 938 1/2, 939 1/2, 940 1/2, 941 1/2, 942 1/2, 943 1/2, 944 1/2, 945 1/2, 946 1/2, 947 1/2, 948 1/2, 949 1/2, 950 1/2, 951 1/2, 952 1/2, 953 1/2, 954 1/2, 955 1/2, 956 1/2, 957 1/2, 958 1/2, 959 1/2, 960 1/2, 961 1/2, 962 1/2, 963 1/2, 964 1/2, 965 1/2, 966 1/2, 967 1/2, 968 1/2, 969 1/2, 970 1/2, 971 1/2, 972 1/2, 973 1/2, 974 1/2, 975 1/2, 976 1/2, 977 1/2, 978 1/2, 979 1/2, 980 1/2, 981 1/2, 982 1/2, 983 1/2, 984 1/2, 985 1/2, 986 1/2, 987 1/2, 988 1/2, 989 1/2, 990 1/2, 991 1/2, 992 1/2, 993 1/2, 994 1/2, 995 1/2, 996 1/2, 997 1/2, 998 1/2, 999 1/2, 1000 1/2, 1001 1/2, 1002 1/2, 1003 1/2, 1004 1/2, 1005 1/2, 1006 1/2, 1007 1/2, 1008 1/2, 1009 1/2, 1010 1/2, 1011 1/2, 1012 1/2, 1013 1/2, 1014 1/2, 1015 1/2, 1016 1/2, 1017 1/2, 1018 1/2, 1019 1/2, 1020 1/2, 1021 1/2, 1022 1/2, 1023 1/2, 1024 1/2, 1025 1/2, 1026 1/2, 1027 1/2, 1028 1/2, 1029 1/2, 1030 1/2, 1031 1/2, 1032 1/2, 1033 1/2, 1034 1/2, 1035 1/2, 1036 1/2, 1037 1/2, 1038 1/2, 1039 1/2, 1040 1/2, 1041 1/2, 1042 1/2, 1043 1/2, 1044 1/2, 1045 1/2, 1046 1/2, 1047 1/2, 1048 1/2, 1049 1/2, 1050 1/2, 1051 1/2, 1052 1/2, 1053 1/2, 1054 1/2, 1055 1/2, 1056 1/2, 1057 1/2, 1058 1/2, 1059 1/2, 1060 1/2, 1061 1/2, 1062 1/2, 1063 1/2, 1064 1/2, 1065 1/2, 1066 1/2, 1067 1/2, 1068 1/2, 1069 1/2, 1070 1/2, 1071 1/2, 1072 1/2, 1073 1/2, 1074 1/2, 1075 1/2, 1076 1/2, 1077 1/2, 1078 1/2, 1079 1/2, 1080 1/2, 1081 1/2, 1082 1/2, 1083 1/2, 1084 1/2, 1085 1/2, 1086 1/2, 1087 1/2, 1088 1/2, 1089 1/2, 1090 1/2, 1091 1/2, 1092 1/2, 1093 1/2, 1094 1/2, 1095 1/2, 1096 1/2, 1097 1/2, 1098 1/2, 1099 1/2, 1100 1/2, 1101 1/2, 1102 1/2, 1103 1/2, 1104 1/2, 1105 1/2, 1106 1/2, 1107 1/2, 1108 1/2, 1109 1/2, 1110 1/2, 1111 1/2, 1112 1/2, 1113 1/2, 1114 1/2, 1115 1/2, 1116 1/2, 1117 1/2, 1118 1/2, 1119 1/2, 1120 1/2, 1121 1/2, 1122 1/2, 1123 1/2, 1124 1/2, 1125 1/2, 1126 1/2, 1127 1/2, 1128 1/2, 1129 1/2, 1130 1/2, 1131 1/2, 1132 1/2, 1133 1/2, 1134 1/2, 1135 1/2, 1136 1/2, 1137 1/2, 1138 1/2, 1139 1/2, 1140 1/2, 1141 1/2, 1142 1/2, 1143 1/2, 1144 1/2, 1145 1/2, 1146 1/2, 1147 1/2, 1148 1/2, 1149 1/2, 1150 1/2, 1151 1/2, 1152 1/2, 1153 1/2, 1154 1/2, 1155 1/2, 1156 1/2, 1157 1/2, 1158 1/2, 1159 1/2, 1160 1/2, 1161 1/2, 1162 1/2, 1163 1/2, 1164 1/2, 1165 1/2, 1166 1/2, 1167 1/2, 1168 1/2, 1169 1/2, 1170 1/2, 1171 1/2, 1172 1/2, 1173 1/2, 1174 1/2, 1175 1/2, 1176 1/2, 1177 1/2, 1178 1/2, 1179 1/2, 1180 1/2, 1181 1/2, 1182 1/2, 1183 1/2, 1184 1/2, 1185 1/2, 1186 1/2, 1187 1/2, 1188 1/2, 1189 1/2, 1190 1/2, 1191 1/2, 1192 1/2, 1193 1/2, 1194 1/2, 1195 1/2, 1196 1/2, 1197 1/2, 1198 1/2, 1199 1/2, 1200 1/2, 1201 1/2, 1202 1/2, 1203 1/2, 1204 1/2, 1205 1/2, 1206 1/2, 1207 1/2, 1208 1/2, 1209 1/2, 1210 1/2, 1211 1/2, 1212 1/2, 1213 1/2, 1214 1/2, 1215 1/2, 1216 1/2, 1217 1/2, 1218 1/2, 1219 1/2, 1220 1/2, 1221 1/2, 1222 1/2, 1223 1/2, 1224 1/2, 1225 1/2, 1226 1/2, 1227 1/2, 1228 1/2, 1229 1/2, 1230 1/2, 1231 1/2, 1232 1/2, 1233 1/2, 1234 1/2, 1235 1/2, 1236 1/2, 1237 1/2, 1238 1/2, 1239 1/2, 1240 1/2, 1241 1/2, 1242 1/2, 1243 1/2, 1244 1/2, 1245 1/2, 1246 1/2, 1247 1/2, 1248 1/2, 1249 1/2, 1250 1/2, 1251 1/2, 1252 1/2, 1253 1/2, 1254 1/2, 1255 1/2, 1256 1/2, 1257 1/2, 1258 1/2, 1259 1/2, 1260 1/2, 1



# DÉCÈS ET AVIS

## 705 AVIS DE DÉCÈS

DAIGLE (Mario)



A Ste-Famille I.O., le 27 mai 1995, à l'âge de 22 ans et 11 mois est décédé accidentellement M. Mario Daigle, fils de M. Robert Daigle et de dame Claudette Bédard. Il demeurait à Ste-Croix. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

**Beaudoin Ferland Dupuis Liée**  
6238 rue Principale Ste-Croix

mardi de 14h à 17h, et de 19h à 22h, mercredi à compter de 11h. Le service religieux sera célébré le mercredi 31 mai à 14 heures en l'église de Ste-Croix, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre ses parents, son frère Marcel (Liane Turcotte), sa grand-mère Mme Georgette Brisson (feu Octave Bédard), ses oncles et tantes, M. et Mme Victor Bédard, M. et Mme Réal Breton, M. et Mme Jean-Claude Bédard, M. Michel Bédard, M. et Mme Réal Brousseau, M. et Mme Gilles Pilon, M. et Mme Sylvain Bédard, M. et Mme Roland Daigle, Mme Lisette Daigle, M. et Mme Réjean Daigle, M. et Mme Ronald Dubois, ainsi que ses cousins, cousines, et ami(e)s. Pour renseignements 728-2202 ou 926-2249

**Denis (Marie-Claire Cossette)**  
A l'Hôpital St-François d'Assise, le 28 mai 1995, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Louise Bernier, épouse de feu M. Maurice Guay et en secondes noces de feu M. Rosaire Caron. Elle demeurait à Charlesbourg. La famille recevra les condoléances au

**Funérarium de la Coopérative Funéraire de l'Anse**  
280, 8e Rue Québec

mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 10h à 13h30. Le service religieux sera célébré le mercredi 31 mai à 14h en l'église St-François d'Assise, et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Jocelyne (Pierre Dumais), Diane, Laurent (Verna Saulnier), Richard, Hélène (Martin Drolet), Josette (Claude Dallaire), ses petits-enfants: Nathalie, Eric et Caroline Moisan, Martine Reault, Christine et Vickie Drolet, Jean-Nathaniel et Jean-Nicolas Dallaire, son arrière-petite-fille Audrey Dalpé, son frère Ernest (Gaëtan Côté), ses sœurs: Lucienne, Georgette et Simone; ses beaux-frères et belles-sœurs: Clémence B. Bernier, Jeannette P. Bernier, Louise Gravel (Roch Caron), Rosario Guay (Thérèse Laliberté), Georgette Guay Mercier, Françoise Gobeil Guay, Jeanne Caron Joncas, Emilienne Girard Caron, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à la Maison Albatros 04 de Trois-Rivières seraient appréciés; les dons seront acceptés au salon. Pour renseignements 289-2411

**St-Amand & Fils**  
470 Principale St-Adelphe

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gérard (Nicole Lafontaine), Guy (Diane Deslisle), Claude (Ginette Baillargeon), Serge (Carmelle Giguère), Louise (Marcel Gauthier), ses petits-enfants: Jean-François et Nicholas Denis, Jean-Sébastien et Amélie Denis, Simon Denis, Frédéric et Gabriel Gauthier; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Georgette (feu Arthur Tougissant), Rose-Eva (feu Léo Lapière), Justin (Pauline Perron), Clémence (feu Paul Morissette), Liliane (Germain Bourque), Réjeanne (Gérard DeMontigny), Jean-Claude (Lionel Lefebvre feu Jacqueline Cossette), Urbain Denis, Justine Denis (Angèle Galanteau); ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à la Maison Albatros 04 de Trois-Rivières seraient appréciés; les dons seront acceptés au salon. Pour renseignements 289-2411

**DESAGNES (Huguette)** — A la Maison Michel Sarrazin, le 27 mai 1995 à l'âge de 60 ans, est décédée dame Huguette Desagnès, fille de feu M. Jean Desagnès et de feu dame Marie-Anne Lavioie. Elle demeurait à Beaufort (Quartier Montmorency). Le service sera célébré le mercredi 31 mai 1995 à 11 heures en l'église de St-Grégoire où la famille recevra les condoléances 30 minutes avant la cérémonie. Direction des funérailles **F.X. BOUCHARD INC.** 4100 BOUL. Ste-ANNE Montmorency

Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Yvette (Louis-

Philippe Tremblay), Thérèse (Raymond Bergeron), André, Francis, Jean-Jacques (Pierrette Tremblay), Mme Eliette Bouchard Desagnès, Gaston Gaseault, Jules Gagnon, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Maison Michel Sarrazin, 2101 Chemin St-Louis, Sillery, G1T 1P5, tél. 688-0878. Pour renseignements 663-9838.

**FOURNIER (Marie-Ange)** — A sa résidence, le 27 mai 1995, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Marie-Ange Fournier, fille de feu Joseph Fournier et de feu Lumina Nadeau. Elle demeurait à Québec. Le service religieux sera célébré le mercredi 31 mai à 10h30 en l'église Notre-Dame du Chemin, rue Des Erables Québec, et de là au Mausolée du Cimetière St-Charles. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses sœurs Léda (Emile Duval), Hélène (Aurélien Paquet), et Lucienne, sa belle-sœur Simone Bélanger Fournier, sa filleule Sylvie Liberté ainsi que neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La direction des funérailles a été confiée à la

**Coopérative funéraire DU PLATEAU**  
693, Nérée-Tremblay Ste-Foy

Pour renseignements 688-2411.

**GUAY (Louissette Bernier)**

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 27 mai 1995, à l'âge de 95 ans, est décédé M. Jean Hébert, époux de feu dame Maria-Pointe et de dame Florinda Lessage, demeurant à St-Raymond. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

**Armand Plante Inc**  
113, rue Principale St-Hénédi

mardi de 13h30 à 18h30 et de 19h à 22h, mercredi de 8h30 à 10h15. Le service religieux sera célébré le mercredi 31 mai 1995 à 10h30 en l'église St-Hénédi, et de là au cimetière paroissial, sous la direction de la maison

**Armand Plante Inc**  
1130, Notre-Dame Nord Ste-Marie-de-Beauce

Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jeannette (Marcel Chabot), Gabrielle (Georges Naud), feu Edna (Georges-Aimé Lehoullier), Victorin (Simard), Jean-Guy (Raymonde Boivin), Monique (Laval Henry), Suzanne (feu Roger Maltais), Gaston (feu Pauline Lessard), Jacques (Ginette Lacasse), Clermont et ses 24 petits-enfants. Vous pouvez dicter vos condoléances par téléphone à FAX-SOUHAIT au 1-800-567-1329 ou au 1-418-397-4404. Pour renseignements: (418) 387-2665.

**JULIEN (Régina)** — Dans l'avis de décès de Mme Régina Julien, on aurait dû lire mardi de 19h à 22h.

**LALIBERTE (Anne-Marie Frédérick)**

À Québec, le 29 mai 1995, à l'âge de 89 ans, est décédée Dame Anne-Marie Frédérick, épouse de feu M. Henri-Paul Laliberté. Elle demeurait à Québec. Selon ses volontés elle a été confiée au crématorium, sous la direction de la

**Coopérative funéraire DU PLATEAU**  
693, Nérée-Tremblay Ste-Foy

Un service sera chanté le vendredi 2 juin à 14h, en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens et l'inhumation se fera au cimetière Belmont. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses sœurs, Françoise Turcotte, Thérèse Vallières; son frère Édouard; sa belle-sœur Mme Jeanne L. Frédérick; son beau-frère Maurice Vallières, la famille de M. H.P. Laliberté, ses neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements 688-2411.

**HEBERT (Jean)**

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 27 mai 1995, à l'âge de 95 ans, est décédé M. Jean Hébert, époux de feu dame Maria-Pointe et de dame Florinda Lessage, demeurant à St-Raymond. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

**Armand Plante Inc**  
113, rue Principale St-Hénédi

mardi de 13h30 à 18h30 et de 19h à 22h, mercredi de 8h30 à 10h15. Le service religieux sera célébré le mercredi 31 mai 1995 à 10h30 en l'église St-Hénédi, et de là au cimetière paroissial, sous la direction de la maison

**Armand Plante Inc**  
1130, Notre-Dame Nord Ste-Marie-de-Beauce

Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jeannette (Marcel Chabot), Gabrielle (Georges Naud), feu Edna (Georges-Aimé Lehoullier), Victorin (Simard), Jean-Guy (Raymonde Boivin), Monique (Laval Henry), Suzanne (feu Roger Maltais), Gaston (feu Pauline Lessard), Jacques (Ginette Lacasse), Clermont et ses 24 petits-enfants. Vous pouvez dicter vos condoléances par téléphone à FAX-SOUHAIT au 1-800-567-1329 ou au 1-418-397-4404. Pour renseignements: (418) 387-2665.

**JULIEN (Régina)** — Dans l'avis de décès de Mme Régina Julien, on aurait dû lire mardi de 19h à 22h.

**LALIBERTE (Anne-Marie Frédérick)**

À Québec, le 29 mai 1995, à l'âge de 89 ans, est décédée Dame Anne-Marie Frédérick, épouse de feu M. Henri-Paul Laliberté. Elle demeurait à Québec. Selon ses volontés elle a été confiée au crématorium, sous la direction de la

**Coopérative funéraire DU PLATEAU**  
693, Nérée-Tremblay Ste-Foy

Un service sera chanté le vendredi 2 juin à 14h, en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens et l'inhumation se fera au cimetière Belmont. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses sœurs, Françoise Turcotte, Thérèse Vallières; son frère Édouard; sa belle-sœur Mme Jeanne L. Frédérick; son beau-frère Maurice Vallières, la famille de M. H.P. Laliberté, ses neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements 688-2411.

**HEBERT (Camille)**

A la Maison Michel Sarrazin, le 28 mai 1995 à l'âge de 76 ans, est décédée M. Camille Hébert, époux de dame Thérèse Trudelle. Il demeurait à Beaufort. Il n'y aura pas de rencontre au salon funéraire. Le service religieux sera célébré le mercredi 31 mai à 14 heures en l'église La Nativité de Notre-Dame, Beaufort où la famille recevra les condoléances une demi-heure a-

**HEBERT (Camille)**

A la Maison Michel Sarrazin, le 28 mai 1995 à l'âge de 76 ans, est décédée M. Camille Hébert, époux de dame Thérèse Trudelle. Il demeurait à Beaufort. Il n'y aura pas de rencontre au salon funéraire. Le service religieux sera célébré le mercredi 31 mai à 14 heures en l'église La Nativité de Notre-Dame, Beaufort où la famille recevra les condoléances une demi-heure a-

**HEBERT (Camille)**

A la Maison Michel Sarrazin, le 28 mai 1995 à l'âge de 76 ans, est décédée M. Camille Hébert, époux de dame Thérèse Trudelle. Il demeurait à Beaufort. Il n'y aura pas de rencontre au salon funéraire. Le service religieux sera célébré le mercredi 31 mai à 14 heures en l'église La Nativité de Notre-Dame, Beaufort où la famille recevra les condoléances une demi-heure a-

**HEBERT (Camille)**

A la Maison Michel Sarrazin, le 28 mai 1995 à l'âge de 76 ans, est décédée M. Camille Hébert, époux de dame Thérèse Trudelle. Il demeurait à Beaufort. Il n'y aura pas de rencontre au salon funéraire. Le service religieux sera célébré le mercredi 31 mai à 14 heures en l'église La Nativité de Notre-Dame, Beaufort où la famille recevra les condoléances une demi-heure a-

**HEBERT (Camille)**

A la Maison Michel Sarrazin, le 28 mai 1995 à l'âge de 76 ans, est décédée M. Camille Hébert, époux de dame Thérèse Trudelle. Il demeurait à Beaufort. Il n'y aura pas de rencontre au salon funéraire. Le service religieux sera célébré le mercredi 31 mai à 14 heures en l'église La Nativité de Notre-Dame, Beaufort où la famille recevra les condoléances une demi-heure a-

**HEBERT (Camille)**

A la Maison Michel Sarrazin, le 28 mai 1995 à l'âge de 76 ans, est décédée M. Camille Hébert, époux de dame Thérèse Trudelle. Il demeurait à Beaufort. Il n'y aura pas de rencontre au salon funéraire. Le service religieux sera célébré le mercredi 31 mai à 14 heures en l'église La Nativité de Notre-Dame, Beaufort où la famille recevra les condoléances une demi-heure a-

**HEBERT (Camille)**

A la Maison Michel Sarrazin, le 28 mai 1995 à l'âge de 76 ans, est décédée M. Camille Hébert, époux de dame Thérèse Trudelle. Il demeurait à Beaufort. Il n'y aura pas de rencontre au salon funéraire. Le service religieux sera célébré le mercredi 31 mai à 14 heures en l'église La Nativité de Notre-Dame, Beaufort où la famille recevra les condoléances une demi-heure a-

vant la cérémonie et de là au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison

**WILBROD ROBERT ET FILS**  
738, av. Royale Beauport

Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa belle-mère Mme Antoinette Trudelle, ses enfants: Diane (feu André Laprise), Hélène (Jean-Luc Deslisle), Denise (Gaëtan Thériault), André (Louis Morasse) et Claude (Martine Plante). Ses petits-enfants, ses frères et sœurs: Sr. Juliette Hébert, Dame Ursuline, Benoit (Thérèse Bourret), Marie-Paule, Thérèse (Laval Fortier), et Yolande (feu Marcel Dion). Ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Trudelle: Jeannine (Régent Couture), Lise, Claudette (Claude Dubois) et M. Fabien L'Heureux ainsi que plusieurs cousins, cousins, neveux, nièces et ami(e)s. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Maison Michel Sarrazin, 2101 Chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1T 1P5. Si désiré condoléances par télécopieur: 661-9715. Pour renseignements 661-9223

**Gilles Marmen & Fils**  
12, 1ère Rue Ouest Mont-Louis

Le service religieux sera célébré le jeudi 1er juin à 11h, en l'église de Mont-Louis. La direction des funérailles a été confiée à la résidence funéraire

**Gilles Marmen & Fils**  
Pour plus de renseignements: (418)763-2818 télécopieur (418)763-2891

**RICHARD (Jocelyne)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 29 mai 1995, à l'âge de 48 ans, est décédé à la suite d'une longue maladie M. Jocelyne Richard, époux de dame Pierrette Tondreau. Il demeurait à Montmagny. La famille recevra les condoléances au funérarium

**Ruelland & Boulanger Inc.**  
31, de la Fabrique Montmagny

mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h et mercredi, jour des funérailles à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le mercredi 31 mai à 15h, en l'église St-Mathieu de Montmagny et de là au cimetière de Montmagny. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa mère et son père: Emmanuel Richard (Edith Thibault); ses frères, ses belles-sœurs: Gilles Richard (Diane Boucher), Mario Richard (Suzanne Fortin); sa belle-mère: Céline Coulombe (feu Joseph Tondreau); ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Pierre Tondreau (Ange-Aimée Gamache); Michel Tondreau, Raymond Tondreau (Jeannette Guillemette); ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association pulmonaire du Québec, des formulaires sont disponibles au salon. Pour renseignements (418)248-1363

**Coopérative de la Falaise**  
525, Prince-Édouard Québec

mercredi de 14h à 17h et de 19h à 21h, jeudi de 9h à 10h20. Le service religieux sera célébré le jeudi, 1er juin, à 10h30 en l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, son frère Georges-André (Francine D'Anjou), sa belle-sœur Mme Gabrielle Cuerrier (Guy), sa tante Mme Marguerite Barbeau Asselin, ses neveux et nièces M. Michel Turcotte (Louise Courcy), Mme Ghislaine Turcotte (Jacques Boudreau), Mlle Sylvie Turcotte, M. Denis Turcotte (Claudette Sauvé), Mme Lorraine Turcotte (Michel Létourneau), de nombreux cousins, cousines, petits-neveux et nièces. Sincères remerciements au personnel du 13è étage de l'Hôtel-Dieu de Québec pour leurs bons soins. Pour renseignements: 525-4637

**Coopérative de la Falaise**  
525, Prince-Édouard Québec

mercredi de 14h à 17h et de 19h à 21h, jeudi de 9h à 10h20. Le service religieux sera célébré le jeudi, 1er juin, à 10h30 en l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, son frère Georges-André (Francine D'Anjou), sa belle-sœur Mme Gabrielle Cuerrier (Guy), sa tante Mme Marguerite Barbeau Asselin, ses neveux et nièces M. Michel Turcotte (Louise Courcy), Mme Ghislaine Turcotte (Jacques Boudreau), Mlle Sylvie Turcotte, M. Denis Turcotte (Claudette Sauvé), Mme Lorraine Turcotte (Michel Létourneau), de nombreux cousins, cousines, petits-neveux et nièces. Sincères remerciements au personnel du 13è étage de l'Hôtel-Dieu de Québec pour leurs bons soins. Pour renseignements: 525-4637

**Coopérative de la Falaise**  
525, Prince-Édouard Québec

mercredi de 14h à 17h et de 19h à 21h, jeudi de 9h à 10h20. Le service religieux sera célébré le jeudi, 1er juin, à 10h30 en l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, son frère Georges-André (Francine D'Anjou), sa belle-sœur Mme Gabrielle Cuerrier (Guy), sa tante Mme Marguerite Barbeau Asselin, ses neveux et nièces M. Michel Turcotte (Louise Courcy), Mme Ghislaine Turcotte (Jacques Boudreau), Mlle Sylvie Turcotte, M. Denis Turcotte (Claudette Sauvé), Mme Lorraine Turcotte (Michel Létourneau), de nombreux cousins, cousines, petits-neveux et nièces. Sincères remerciements au personnel du 13è étage de l'Hôtel-Dieu de Québec pour leurs bons soins. Pour renseignements: 525-4637

**Coopérative de la Falaise**  
525, Prince-Édouard Québec

mercredi de 14h à 17h et de 19h à 21h, jeudi de 9h à 10h20. Le service religieux sera célébré le jeudi, 1er juin, à 10h30 en l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, son frère Georges-André (Francine D'Anjou), sa belle-sœur Mme Gabrielle Cuerrier (Guy), sa tante Mme Marguerite Barbeau Asselin, ses neveux et nièces M. Michel Turcotte (Louise Courcy), Mme Ghislaine Turcotte (Jacques Boudreau), Mlle Sylvie Turcotte, M. Denis Turcotte (Claudette Sauvé), Mme Lorraine Turcotte (Michel Létourneau), de nombreux cousins, cousines, petits-neveux et nièces. Sincères remerciements au personnel du 13è étage de l'Hôtel-Dieu de Québec pour leurs bons soins. Pour renseignements: 525-4637

**Coopérative de la Falaise**  
525, Prince-Édouard Québec

mercredi de 14h à 17h et de 19h à 21h, jeudi de 9h à 10h20. Le service religieux sera célébré le jeudi, 1er juin, à 10h30 en l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, son frère Georges-André (Francine D'Anjou), sa belle-sœur Mme Gabrielle Cuerrier (Guy), sa tante Mme Marguerite Barbeau Asselin, ses neveux et nièces M. Michel Turcotte (Louise Courcy), Mme Ghislaine Turcotte (Jacques Boudreau), Mlle Sylvie Turcotte, M. Denis Turcotte (Claudette Sauvé), Mme Lorraine Turcotte (Michel Létourneau), de nombreux cousins, cousines, petits-neveux et nièces. Sincères remerciements au personnel du 13è étage de l'Hôtel-Dieu de Québec pour leurs bons soins. Pour renseignements: 525-4637

**Coopérative de la Falaise**  
525, Prince-Édouard Québec

mercredi de 14h à 17h et de 19h à 21h, jeudi de 9h à 10h20. Le service religieux sera célébré le jeudi, 1er juin, à 10h30 en l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, son frère Georges-André (Francine D'Anjou), sa belle-sœur Mme Gabrielle Cuerrier (Guy), sa tante Mme Marguerite Barbeau Asselin, ses neveux et nièces M. Michel Turcotte (Louise Courcy), Mme Ghislaine Turcotte (Jacques Boudreau), Mlle Sylvie Turcotte, M. Denis Turcotte (Claudette Sauvé), Mme Lorraine Turcotte (Michel Létourneau), de nombreux cousins, cousines, petits-neveux et nièces. Sincères remerciements au personnel du 13è étage de l'Hôtel-Dieu de Québec pour leurs bons soins. Pour renseignements: 525-4637

**Coopérative de la Falaise**  
525, Prince-Édouard Québec

mercredi de 14h à 17h et de 19h à 21h, jeudi de 9h à 10h20. Le service religieux sera célébré le jeudi, 1er juin, à 10h30 en l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, son frère Georges-André (Francine D'Anjou), sa belle-sœur Mme Gabrielle Cuerrier (Guy), sa tante Mme Marguerite Barbeau Asselin, ses neveux et nièces M. Michel Turcotte (Louise Courcy), Mme Ghislaine Turcotte (Jacques Boudreau), Mlle Sylvie Turcotte, M. Denis Turcotte (Claudette Sauvé), Mme Lorraine Turcotte (Michel Létourneau), de nombreux cousins, cousines, petits-neveux et nièces. Sincères remerciements au personnel du 13è étage de l'Hôtel-Dieu de Québec pour leurs bons soins. Pour renseignements: 525-4637

**Coopérative de la Falaise**  
525, Prince-Édouard Québec

mercredi de 14h à 17h et de 19h à 21h, jeudi de 9h à 10h20. Le service religieux sera célébré le jeudi, 1er juin, à 10h30 en l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, son frère Georges-André (Francine D'Anjou), sa belle-sœur Mme Gabrielle Cuerrier (Guy), sa tante Mme Marguerite Barbeau Asselin, ses neveux et nièces M. Michel Turcotte (Louise Courcy), Mme Ghislaine Turcotte (Jacques Boudreau), Mlle Sylvie Turcotte, M. Denis Turcotte (Claudette Sauvé), Mme Lorraine Turcotte (Michel Létourneau), de nombreux cousins, cousines, petits-neveux et nièces. Sincères remerciements au personnel du 13è étage de l'Hôtel-Dieu de Québec pour leurs bons soins. Pour renseignements: 525-4637

**Coopérative de la Falaise**  
525, Prince-Édouard Québec

mercredi de 14h à 17h et de 19h à 21h, jeudi de 9h à 10h20. Le service religieux sera célébré le jeudi, 1er juin, à 10h30 en l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, son frère Georges-André (Francine D'Anjou), sa belle-sœur Mme Gabrielle Cuerrier (Guy), sa tante Mme Marguerite Barbeau Asselin, ses neveux et nièces M. Michel Turcotte (Louise Courcy), Mme Ghislaine Turcotte (Jacques Boudreau), Mlle Sylvie Turcotte, M. Denis Turcotte (Claudette Sauvé), Mme Lorraine Turcotte (Michel Létourneau), de nombreux cousins, cousines, petits-neveux et nièces. Sincères remerciements au personnel du 13è étage de l'Hôtel-Dieu de Québec pour leurs bons soins. Pour renseignements: 525-4637

**Coopérative de la Falaise**  
525, Prince-Édouard Québec

mercredi de 14h à 17h et de 19h à 21h, jeudi de 9h à 10h20. Le service religieux sera célébré le jeudi, 1er juin, à 10h30 en l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, son frère Georges-André (Francine D'Anjou), sa belle-sœur Mme Gabrielle Cuerrier (Guy), sa tante Mme Marguerite Barbeau Asselin, ses neveux et nièces M. Michel Turcotte (Louise Courcy), Mme Ghislaine Turcotte (Jacques Boudreau), Mlle Sylvie Turcotte, M. Denis Turcotte (Claudette Sauvé), Mme Lorraine Turcotte (Michel Létourneau), de nombreux cousins, cousines, petits-neveux et nièces. Sincères remerciements au personnel du 13è étage de l'Hôtel-Dieu de Québec pour leurs bons soins. Pour renseignements: 525-4637

**Coopérative de la Falaise**  
525, Prince-Édouard Québec

mercredi de 14h à 17h et de 19h à 21h, jeudi de 9h à 10h20. Le service religieux sera célébré le jeudi, 1er juin, à 10h30 en l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, son frère Georges-André (Francine D'Anjou), sa belle-sœur Mme Gabrielle Cuerrier (Guy), sa tante Mme Marguerite Barbeau Asselin, ses neveux et nièces M. Michel Turcotte (Louise Courcy), Mme Ghislaine Turcotte (Jacques Boudreau), Mlle Sylvie Turcotte, M. Denis Turcotte (Claudette Sauvé), Mme Lorraine Turcotte (Michel Létourneau), de nombreux cousins, cousines, petits-neveux et nièces. Sincères remerciements au personnel du 13è étage de l'Hôtel-Dieu de Québec pour leurs bons soins. Pour renseignements: 525-4637

**Coopérative de la Falaise**  
525, Prince-Édouard Québec

mercredi de 14h à 17h et de 19h à 21h, jeudi de 9h à 10h20. Le service religieux sera célébré le jeudi, 1er juin, à 10h30 en l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, son frère Georges-André (Francine D'Anjou), sa belle-sœur Mme Gabrielle Cuerrier (Guy), sa tante Mme Marguerite Barbeau Asselin, ses neveux et nièces M. Michel Turcotte (Louise Courcy), Mme Ghislaine Turcotte (Jacques Boudreau), Mlle Sylvie Turcotte, M. Denis Turcotte (Claudette Sauvé), Mme Lorraine Turcotte (Michel Létourneau), de nombreux cousins, cousines, petits-neveux et nièces. Sincères remerciements au personnel du 13è étage de l'Hôtel-Dieu de Québec pour leurs bons soins. Pour renseignements: 525-4637

**Coopérative de la Falaise**  
525, Prince-Édouard Québec

mercredi de 14h à 17h et de 19h à 21h, jeudi de 9h à 10h20. Le service religieux sera célébré le jeudi, 1er juin, à 10h30 en l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, son frère Georges-André (Francine D'Anjou), sa belle-sœur Mme Gabrielle Cuerrier (Guy), sa tante Mme Marguerite Barbeau Asselin, ses neveux et nièces M. Michel Turcotte (Louise Courcy), Mme Ghislaine Turcotte (Jacques Boudreau), Mlle Sylvie Turcotte, M. Denis Turcotte (Claudette Sauvé), Mme Lorraine Turcotte (Michel Létourneau), de nombreux cousins, cousines, petits-neveux et nièces. Sincères remerciements au personnel du 13è étage de l'Hôtel-Dieu de Québec pour leurs bons soins. Pour renseignements: 525-4637

**Coopérative de la Falaise**  
525, Prince-Édouard Québec

mercredi de 14h à 17h et de 19h à 21h, jeudi de 9h à 10h20. Le service religieux sera célébré le jeudi, 1er juin, à 10h30 en l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, son frère Georges-André (Francine D'Anjou), sa belle-sœur Mme Gabrielle Cuerrier (Guy), sa tante Mme Marguerite Barbeau Asselin, ses neveux et nièces M. Michel Turcotte (Louise Courcy), Mme Ghislaine Turcotte (Jacques Boudreau), Mlle Sylvie Turcotte, M. Denis Turcotte (Claudette Sauvé), Mme Lorraine Turcotte (Michel Létourneau), de nombreux cousins, cousines, petits-neveux et nièces. Sincères remerciements au personnel du 13è étage de l'Hôtel-Dieu de Québec pour leurs bons soins. Pour renseignements: 525-4637

**Coopérative de la Falaise**  
525, Prince-Édouard Québec

mercredi de 14h à 17h et de 19h à 21h, jeudi de 9h à 10h20. Le service religieux sera célébré le jeudi, 1er juin, à 10h30 en l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, son frère Georges-André (Francine D'Anjou), sa belle-sœur Mme Gabrielle Cuerrier (Guy), sa tante Mme Marguerite Barbeau Asselin, ses neveux et nièces M. Michel Turcotte (Louise Courcy), Mme Ghislaine Turcotte (Jacques Boudreau), Mlle Sylvie Turcotte, M. Denis Turcotte (Claudette Sauvé), Mme Lorraine Turcotte (Michel Létourneau), de nombreux cousins, cousines, petits-neveux et nièces. Sincères remerciements au personnel du 13è étage de l'Hôtel-Dieu de Québec pour leurs bons soins. Pour renseignements: 525-4637

**Coopérative de la Falaise**  
525, Prince-Édouard Québec

mercredi de 14h à 17h et de 19h à 21h, jeudi de 9h à 10h20. Le service religieux sera célébré le jeudi, 1er juin, à 10h30 en l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, son

## La RRQ examinera le régime de retraite des ex-travailleurs de Singer

■ MONTRÉAL (PC) — La Régie des rentes du Québec (RRQ) a mis le régime de retraite des employés de l'ex-compagnie Singer (TSCO du Canada) sous enquête.

Selon une porte-parole de la Régie, Johanne Fortin, c'est la première fois que l'organisme utilise son pouvoir d'enquêteur sur l'administration d'un régime de retraite. Jusqu'ici, la Régie s'était limitée à des inspections ou des vérifications pour s'assurer de la bonne administration d'un régime de retraite.

Par cette décision, a-t-elle expliqué, la Régie voulait clarifier la situation et être prête à agir, une fois le jugement rendu par la Cour suprême.

### COUR SUPRÊME

La compagnie TSCO du Canada, dont le siège social se trouve en Ontario, a déjà annoncé qu'elle demandera à la Cour suprême du Canada la permission d'en appeler du dernier jugement; elle a déjà déposé son mémoire à cette fin.

Les retraits, eux, doivent produire cette semaine.

Ces retraits ont déjà obtenu gain de cause devant la Cour d'appel du Québec qui, le 27 février, confirmait une décision d'un tribunal de première instance (14 septembre 1993).

Ce premier tribunal avait conclu que l'ex-Singer n'avait pas le droit de s'approprier les surplus générés par la caisse de retraite ni encore moins de s'attribuer des congés de contribution patronaux. Non plus que de faire acquitter par le régime les honoraires professionnels (avocats et experts). Ces réclamations des retraits sont évaluées actuellement à environ 17 millions \$.

### LE JUGE DORION

Le juge à la retraite, Me Guy Dorion, à qui le manda a été confié, sera investi de tous les pouvoirs d'un commissaire-enquêteur, en vertu de la Loi

sur les commissions d'enquête. Il pourra même s'adjoindre les experts nécessaires dans le cours de son enquête.

Son mandat, qui commence demain, et devrait prendre fin avec la remise de son rapport, le 30 juin, au PDG de la Régie, Claude Legault.

C'est essentiellement parce que la Régie n'a pu obtenir que des informations incomplètes et contradictoires laissant un doute sur l'identité de l'administrateur du régime et à la légalité de l'administration, que le conseil d'administration a adopté une résolution le 16 mai en ce sens.

Cette enquête fait également suite aux pressions exercées par Robert Châteauneuf, au nom des retraits, pour qu'ils puissent obtenir compensation après neuf ans d'attente.

La résolution vise également à s'assurer pour la Régie d'une liquidation rapide du régime, une fois que la Cour suprême du Canada aura décidé du sort du pourvoi de TSCO du Canada.

### DÉLAIS

Comme le délai de réponse pourrait aussi être très court de la part du plus haut tribunal du pays, il importe donc pour la Régie d'obtenir toutes les informations nécessaires sur l'administration du régime afin de mettre en branle le processus de récupération par les retraits.

Rappelons que déjà 250 des 600 retraits sont décédés depuis; les survivants ont en moyenne 79 ans.

Il s'agira de déterminer s'il est habilité à ce faire et apte à continuer l'administration du régime jusqu'à sa liquidation complète et s'il possède les données nécessaires pour acquitter rapidement les droits des participants et bénéficiaires.

## «Ne vendez pas vos Labatt!» clament les dirigeants

TORONTO (PC) — Les dirigeants de Labatt ont unanimement rejeté hier l'offre d'achat de 2,3 milliards \$ de la compagnie Onex.

«L'offre... est inadéquate et n'est pas dans le meilleur intérêt des actionnaires», a commenté le conseil dans un bref communiqué de presse. «Les

administrateurs recommandent aux actionnaires de ne pas offrir leurs actions ordinaires.»

Un rapport complet du conseil a été envoyé par la poste aux actionnaires hier, expliquant en détail pourquoi ceux-ci ne devraient pas vendre leurs actions pour les 24 \$ offerts par Onex.

La décision du conseil de John Labatt Ltd. n'est qu'une recommandation: les actionnaires ont jusqu'au 9 juin pour décider par eux-mêmes s'ils désirent vendre ou non.

Les actions de Labatt valaient 25,13 \$ à la fermeture hier à la Bourse de Toronto, en baisse de 25 cents.



### APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (Type A), de construction (Type C), de services professionnels (Type P) et aux autres contrats non spécifiés précédemment (Type S).

**Contrats de type A:** seules seront considérées les offres présentées par des fournisseurs possédant les qualifications requises et ayant un établissement au Québec, ou dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental.

**Contrats de type C:** seules seront considérées les soumissions présentées par des entrepreneurs ayant un établissement au Québec, ou dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental, et qui sont titulaires de la licence requise par la Loi sur le bâtiment.

**Contrats de type P:** seules seront considérées les offres présentées par des fournisseurs possédant les qualifications requises et ayant un établissement au Québec.

**Pour tous les types de contrats,** les soumissionnaires doivent commander une copie du dossier d'appel d'offres au même nom que celui sous lequel ils entendent soumissionner. En outre, une garantie de soumission peut être exigée sous forme de cautionnement ou sous forme de chèque visé, de mandat, de traite, de lettre de garantie irrévocable ou d'obligations payables au porteur, le montant de la garantie est indiqué à la rubrique «Garantie de soumission exigée».

On peut obtenir une copie du dossier d'appel d'offres moyennant le paiement du montant indiqué à la rubrique «Coût du dossier»; ce coût, qui inclut les taxes, est payable en espèces, par chèque ou mandat poste à l'ordre du ministre des finances et n'est pas remboursable. Pour consulter ou obtenir les documents:

#### QUÉBEC

Service des contrats  
Ministère des Transports  
700, boul. René-Lévesque Est  
2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4Y9  
Tél.: (418) 644-8848

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions ou des offres reçues.  
Le sous-ministre, Yvan Demers, ing.

#### MONTREAL

Service des contrats  
Ministère des Transports  
35, rue de Port-Royal Est  
1<sup>er</sup> étage  
Montréal (Québec) H3L 3T1  
Tél.: (514) 873-6061

**C Contrat no 3671-95-0601** — Correction et couche d'usure sur les routes 172 et 47340 (chemin St-Leonard), municipalités Saint-Ambroise et Shishaw (Dubuc). Longueur de 6,1 km.

Garantie de soumission exigée: 42 000 \$ (cautionnement) ou 21 000 \$ (autre)  
Coût du dossier: 20 \$  
Réception des soumissions: salle des soumissions de Québec.  
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Québec, le mardi 20 juin 1995, 15 h.

**C Contrat no 5200-94-8802** — Construction d'un stationnement à la Station Roboro incluant le terrassement, drainage, fondations du stationnement et des accès, petits ouvrages d'art, pose d'enrobé, éclairage, mise à la terre ainsi que divers travaux connexes dans la ville de Pierrefonds (Robert-Baldwin).  
Garantie de soumission exigée: 30 600 \$ (cautionnement) ou 45 300 \$ (autre)  
Coût du dossier: 41 \$  
Réception des soumissions: salle des soumissions de Montréal.  
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Montréal, le mercredi 21 juin 1995, 15 h.

**C Contrat no 5274-95-0209** — Réparation du revêtement des murs en tuiles céramiques au Tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine, situé sur l'autoroute 25, dans la ville de Montréal (Bourget).  
Garantie de soumission exigée: 7 000 \$ (cautionnement) ou 3 500 \$ (autre)  
Coût du dossier: 20 \$  
Réception des soumissions: salle des soumissions de Montréal.  
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Montréal, le mercredi 14 juin 1995, 15 h.

**C Contrat no 5274-95-0911** — Entretien préventif des postes de distribution 25KV, 12KV, 5KV et 600V aux tunnels Louis-Hippolyte Lafontaine, Ville-Marie, Viger et à la station de pompage de l'autoroute 13, situés dans la ville de Montréal et de Dorval (Westmount - Saint-Louis, Bourget et Jacques-Cartier).  
Garantie de soumission exigée: 6 000 \$ (cautionnement) ou 3 000 \$ (autre)  
Coût du dossier: 20 \$  
Réception des soumissions: salle des soumissions de Montréal.  
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Montréal, le mercredi 14 juin 1995, 15 h.

**C Contrat no 6210-94-0204** — Remplacement d'un pont par un ponceau et construction des approches, situé sur la route 223, municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, par. (Saint-Jean). Longueur de 0,2 km.  
Garantie de soumission exigée: 23 800 \$ (cautionnement) ou 11 900 \$ (autre)  
Coût du dossier: 20 \$  
Réception des soumissions: salle des soumissions de Montréal.  
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Montréal, le mercredi 21 juin 1995, 15 h.

**C Contrat no 6210-94-0302** — Éclairage routier sur l'autoroute 035-02-010, jonction avec la route 133-01-150, municipalités de Saint-Athanase, par., Iberville, v. (Iberville).  
Garantie de soumission exigée: 17 400 \$ (cautionnement) ou 8 700 \$ (autre)  
Coût du dossier: 20 \$  
Réception des soumissions: salle des soumissions de Montréal.  
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Montréal, le mercredi 14 juin 1995, 15 h.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Montréal, le mercredi 21 juin 1995, 15 h.

**C Contrat no 6500-94-0911** — Mise en place d'un égout pluvial, terrassement, structure de chaussée et pose d'enrobé bitumineux sur la route 343, municipalité de Sainte-Marceline-de-Kildare (Lorette). Longueur de 1,16 km.  
Garantie de soumission exigée: 43 800 \$ (cautionnement) ou 21 900 \$ (autre)  
Coût du dossier: 20 \$  
Réception des soumissions: salle des soumissions de Montréal.  
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Montréal, le mercredi 21 juin 1995, 15 h.

**C Contrat no 6673-95-0201** — Démolition et reconstruction complète de la dalle du pont situé sur la route 301 au-dessus de la rivière des Outaouais, réparation des dalles d'approche, pose de glissières, renforcement des poutres, des goudons et tous les travaux connexes, municipalité de Portage-du-Fort (Pontiac).  
Garantie de soumission exigée: 62 400 \$ (cautionnement) ou 31 200 \$ (autre)  
Coût du dossier: 20 \$  
Réception des soumissions: salle des soumissions de Montréal.  
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Montréal, le mercredi 21 juin 1995, 15 h.

**C Contrat no 3672-95-0902** — Terrassement, rechargement de gravier, planage et enrobé bitumineux sur les routes l'Ascension et de l'Église, municipalités de Delisle et l'Ascension (Lac Saint-Jean). Longueur de 6,56 km.  
Garantie de soumission exigée: 73 000 \$ (cautionnement) ou 36 500 \$ (autre)  
Coût du dossier: 20 \$  
Réception des soumissions: salle des soumissions de Québec.  
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Québec, le mardi 20 juin 1995, 15 h.

**C Contrat no 4274-95-0103** — Aménagement de l'intersection de la route 277, route McKenzie et du rang de la Montagne, municipalité de Saint-Anselme, par. (Bellechasse). Longueur de 480 m.  
Garantie de soumission exigée: 18 800 \$ (cautionnement) ou 9 400 \$ (autre)  
Coût du dossier: 20 \$  
Réception des soumissions: salle des soumissions de Québec.  
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Québec, le mardi 20 juin 1995, 15 h.

**C Contrat no 4372-94-0206** — Construction d'un pont situé au-dessus de la rivière Lombrerie sur la route 138, municipalité de Saint-Tite-des-Caps (Charlevoix).  
Garantie de soumission exigée: 32 400 \$ (cautionnement) ou 16 200 \$ (autre)  
Coût du dossier: 20 \$  
Réception des soumissions: salle des soumissions de Québec.  
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Québec, le mardi 20 juin 1995, 15 h.

**C Contrat no 5274-95-0305** — Relèvement du tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine, direction rive-sud, situé sur l'autoroute 25, dans la ville de Montréal (Bourget).  
Garantie de soumission exigée: 5 000 \$ (cautionnement) ou 2 500 \$ (autre)  
Coût du dossier: 20 \$  
Réception des soumissions: salle des soumissions de Montréal.  
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Montréal, le mercredi 14 juin 1995, 15 h.

### EN BREF

PARIS  
Les ventes de tous les quotidiens ont baissé

Les ventes de quotidiens ont baissé dans la plupart des pays en 1994, mais surtout dans les pays développés, a révélé hier la Fédération internationale des éditeurs de journaux.

La baisse de tirage des journaux «ressemble maintenant à une tendance à long terme, surtout dans les pays les plus développés», a déclaré le directeur général de la FIEJ, Timothy Balding, par voie de communiqué.

Ce rapport, rendu public à Paris à l'ouverture du 48e congrès annuel de FIEJ, montre une baisse des ventes de journaux dans 23 des 40 pays y ayant participé.

La baisse est de l'ordre de 1,87 % dans les pays de l'Union européenne, de 1,33 % aux États-Unis et de 0,17 % au Japon.

### AU CANADA

Au Canada, le tirage des quotidiens a baissé «marginale» de 0,8 % en 1994, selon l'Association des éditeurs de quotidiens.

Cette baisse serait due à des ventes moindres du Vancouver Province, du Vancouver Sun et du Edmonton Journal, qui ont décidé de ne plus distribuer leur journal dans certaines régions, et du Journal de Montréal, en raison de la grève qui s'y est déroulée l'an dernier. Les chiffres pour les cinq dernières années sont plus troublants. La Grande-Bretagne aurait enregistré une chute de 16,41 % des ventes de quotidiens au cours de cette période, tandis que la Suisse a vu ses ventes baisser de 14,38 %.

Dans les pays moins développés par contre, le tirage quotidien a sensiblement augmenté. Ainsi le Pérou a-t-il assisté à une hausse vertigineuse de 90 %. En Inde, la hausse a été de 28,5 %.

C'est au Japon qu'il se vend le plus de quotidiens, avec 71,9 millions par jour, devant les États-Unis (59 millions) et l'Allemagne (25,7 millions). M. Balding n'a pas expliqué pour quelles raisons les ventes de quotidiens étaient à la baisse, mais a fait remarquer que la publicité imprimée était en «déclin permanent».

LE SOLEIL  
Capital  
comme  
quotidien

### APPEL D'OFFRES

**PROJET :** TOITURE - LA MARTINIÈRE  
Réfection de la toiture de l'École de la Martinière 520, de la Sorbonne, Bernières - Saint-Nicolas (Québec)

**PROPRIÉTAIRE :** COMMISSION SCOLAIRE DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE  
1860, 1<sup>re</sup> Rue Saint-Romuald (Québec)  
G6W 5M6

**ARCHITECTES :** ROYER/BLAIS ARCHITECTES  
1106, rue de l'Église  
Saint-Jean-Chrysostome (Québec)  
G6Z 1P2  
Téléphone : (418) 839-5185  
Télécopieur : (418) 839-1272

La Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière, propriétaire, demande des soumissions pour la réfection complète de la toiture de l'école de la Martinière, au 520, de la Sorbonne, Bernières-Saint-Nicolas (Québec).

Les plans et devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés et obtenus au bureau de l'architecte ROYER/BLAIS contre un paiement non remboursable de vingt-cinq dollars (25 \$) taxes incluses, en argent ou sous forme de chèque fait à l'ordre de Royer/Blais Architectes.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées doivent être déposées, portant la mention «Soumission» - Toiture La Martinière et adressées à la soussignée, seront reçues au bureau de la Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière, au 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6 jusqu'à 11 heures, heures en vigueur localement, le lundi 19 juin 1995 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant égal à 10% de la soumission à l'ordre du propriétaire, ou d'une garantie de soumission sous forme de lettre bancaire d'une institution financière légalement habilitée à le faire, établie au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Le cautionnement de soumission d'une compagnie d'assurance est refusé comme garantie de soumission. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires en vigueur depuis le 16 août 1990.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Jocelyne Vézina  
Secrétaire générale

Les p'tits matins décontractés de la fin de semaine...

Abonnez-vous :  
(418) 686-3344 (Québec)  
ou au 1-800-463-2362 (régions)  
LE SOLEIL

### APPEL D'OFFRES

CONSTRUCTION  
À HULL

Chantier n°5 : Casino de l'Outaouais

LOT n°37 (5-16000-01) : Électricité et éclairage extérieurs

Garantie de soumission : cautionnement de 10% de la valeur de la soumission pour le lot n°37 (5-16000-01).

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 31 mai 1995 à 15h00, par remise d'un montant non remboursable de 40 \$ toutes taxes incluses, uniquement par chèque ou mandat-poste fait à l'ordre de Casiloc inc., filiale de Loto-Québec. (L'ARGENT COMPTANT NE SERA PAS ACCEPTÉ).

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Casiloc Inc. au 490, boul. St-Joseph, 3<sup>e</sup> étage, Hull (Québec) J8Y 3Y7 Téléphone: (819) 773-3060 ou 1 (800) 749-1884. Prière de téléphoner avant d'effectuer la cueillette des documents.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission à l'ordre de Casiloc inc., filiale de Loto-Québec.

Casiloc inc. se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites  
de réception des soumissions :  
le 13 juin 1995 à 15 h00

J.-C. Champagne, ing., arch.  
Directeur de la construction

CASILOC inc.

Filiale de Loto-Québec